

INSTRUCTION COMMUNE CADET-MAÎTRE GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 1

OCOM M507.01 - ÉLABORER UN CALENDRIER PERSONNALISÉ

Durée totale : 90 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans la publication A-CR-CCP-705/PG-002, *Norme de qualification et plan de cadet-maître*, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant de l'enseigner.

Réviser les occasions d'instruction de quatrième année au CIEC qui se trouvent dans l'OAIC 40-01, *Grandes lignes du programme des cadets de l'Armée*, puisque les conditions préalables aux cours pourraient changer.

Réviser les occasions d'instruction avancée de cadet-cadre au CIEC qui se trouvent dans l'OAIC 13-28, *Instruction avancée – cadets-cadres*, puisque les conditions préalables aux postes pourraient changer.

Photocopier l'annexe A pour chaque cadet.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

MÉTHODE

L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1, 2 et 5 afin d'orienter les cadets et de susciter leur intérêt dans des occasions d'instruction obligatoire et complémentaire de cadet-maître, de même que dans les exigences pratiques du stage de perfectionnement et dans le journal de bord de cadet-maître.

Une discussion de groupe a été choisie pour les PE 3 et 4, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments à propos des occasions d'instruction d'été, de tâches de leadership et de postes de leadership au corps.

Une activité en classe a été choisie pour le PE 6, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets à mesure qu'ils établissent un horaire personnalisé.

INTRODUCTION

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de la présente leçon, le cadet doit avoir identifié les occasions d'instruction de cadet-maître et établi un calendrier personnalisé pour l'année ou les années d'instruction.

IMPORTANCE

Il est important que les cadets connaissent quel genre d'instruction va se dérouler pendant l'instruction de cadetmaître pour leur donner un aperçu de ce que l'année ou les années d'instruction nécessiteront. La présente leçon aidera à susciter leur intérêt pour les sujets offerts et servira de base au cadet pour équilibrer école, travail et engagements personnels lorsqu'il établira un horaire personnalisé.

Point d'enseignement 1

Identifier l'instruction obligatoire de cadet-maître commune aux éléments maritime, terrestre et aérien des OCC.

Durée : 10 min Méthode : Exposé interactif

APERÇU

Le programme d'instruction est divisé en objectifs de rendement (OREN), qui correspondent aux sujets généraux, et en objectifs de compétence (OCOM), qui correspondent aux sujets introduits dans les OREN. L'instruction comprend des éléments obligatoires et des éléments complémentaires. L'instruction de cadet-maître connaît également l'addition de deux nouveaux thèmes : le perfectionnement professionnel et le perfectionnement personnel.

INSTRUCTION OBLIGATOIRE

L'instruction obligatoire comprend les OCOM que tous les cadets doivent suivre au cours de l'année ou des années d'instruction. L'instruction obligatoire de cadet-maître est commune aux cadets de la Marine, de l'Armée et de l'Air. Le nombre de périodes réservées à l'instruction obligatoire est minime pour permettre aux cadets d'avoir plus de temps libre pour adapter leurs années d'instruction à leurs situations personnelles.

Service communautaire – OREN 502 (Effectuer un service communautaire)

L'instruction sur le service communautaire de cadet-maître vise à encourager les cadets à devenir des citoyens actifs au sein de leurs communautés respectives en participant à des activités de service communautaire locales. Les cadets sont tenus de compléter un nombre prévu d'heures de service communautaire, dont une des activités doit être complétée en utilisant le modèle d'apprentissage par le service communautaire, pour satisfaire aux exigences de cet OREN.

Leadership - OREN 503 (Diriger des activités de cadets)

L'instruction sur le leadership de cadet-maître vise à fournir aux cadets des connaissances et des compétences qui leur permettent de s'exercer au leadership sous forme de tâches concrètes en leadership, de postes de leadership structurés et d'un projet de leadership d'équipe. À titre de membre d'une équipe, le cadet doit :

- proposer un exercice;
- planifier un exercice;
- diriger un exercice; et
- conclure un exercice.

Forme physique personnelle et mode de vie sain – OREN 504 (Adopter un mode de vie actif)

L'instruction sur la forme physique personnelle et le mode de vie sain de cadet-maître vise à encourager les cadets à établir et à poursuivre des objectifs sur la condition physique qui contribuent à un mode de vie sain et actif. Les cadets doivent effectuer l'Évaluation de la condition physique des cadets et compléter un nombre prévu d'heures de conditionnement physique pour satisfaire aux exigences de cet OREN.

Connaissances générales des cadets - OREN 507 (Servir dans un corps de cadets de l'Armée)

L'instruction sur les connaissances générales du niveau de cadet-maître vise à fournir aux cadets des renseignements sur les occasions inhérentes du programme des cadets de l'Armée et à les préparer aux exigences d'apprentissage de l'évaluation du niveau de cadet-maître. Les cadets identifient les occasions d'instruction disponibles dans le cadre de l'instruction du niveau de cadet-maître.

Techniques d'instruction – OREN 509 (Enseigner aux cadets)

L'instruction sur les techniques d'instruction du niveau de cadet-maître vise à perfectionner les habiletés des cadets grâce à l'enseignement d'une leçon de 30 minutes. Les cadets doivent réussir une évaluation au moins de leurs habiletés d'instruction au cours de l'instruction de cadet-maître. Vu que les cadets qui participent à l'instruction du niveau de cadet-maître sont généralement des instructeurs principaux au sein d'un corps de cadets local, ceux-ci auront de nombreuses occasions de perfectionner leurs habiletés. Les leçons peuvent également se dérouler dans d'autres endroits tels que des centres d'instruction d'été des cadets (CIEC), des centres de vol à voile, etc.

Développement personnel – OREN 513 (Participer à des ateliers)

L'OREN 513 (Participer à des ateliers) vise à fournir aux cadets le développement personnel qui leur permettra de perfectionner leurs compétences d'instruction commune. Les ateliers sont destinés aux trois éléments et donnent l'occasion aux cadets de participer à une instruction globale avec leurs pairs de corps différents sur des sujets variés portant principalement sur les techniques de leadership et d'instruction. Les cadets sont tenus de compléter quatre ateliers pour réussir cet OREN.

Développement personnel - OREN 514 (Poursuivre un apprentissage individualisé)

L'OREN 514 (Poursuivre un apprentissage individualisé) vise à permettre aux cadets de poursuivre un sujet déjà abordé dans le programme des cadets de l'Armée en utilisant un plan d'apprentissage personnel en vue de perfectionner leurs habiletés de spécialiste. Les exigences relatives à la participation ou au rendement sont définies par le cadet dans le cadre d'un plan d'apprentissage individuel (PAI) qui expose les grandes lignes d'une série d'objectifs à satisfaire dans le domaine d'intérêt du cadet. Le cadet élabore le PAI avec la collaboration de l'officier du niveau et de l'officier d'instruction du corps de cadets et doit le faire approuver par le commandant (cmdt) de son corps. La provision d'une occasion de se fixer des objectifs permet au cadet de poursuivre un domaine d'intérêt personnel lié au PC.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTIONS:

- Q1. Quel est le but de l'instruction de civisme de cadet-maître?
- Q2. Qu'est-ce que le cadet est tenu de compléter pour satisfaire aux exigences de l'OREN 504 ?
- Q3. Les ateliers sont-ils destinés à un élément ou aux trois éléments?

RÉPONSES ANTICIPÉES:

- R1. L'instruction sur le civisme de cadet-maître vise à présenter aux cadets leurs rôles et responsabilités en tant que citoyens dans un monde globalisé.
- R2. Le cadet doit effectuer l'Évaluation de la condition physique des cadets et compléter un nombre prévu d'heures de conditionnement physique pour satisfaire aux exigences de l'OREN 504.
- R3. Les ateliers sont destinés aux trois éléments et permettent aux cadets de participer à une instruction globale avec leurs pairs de corps différents sur des sujets variés portant principalement sur les techniques de leadership et d'instruction.

Point d'enseignement 2

Identifier les occasions d'instruction complémentaire de cadet-maître.

Durée : 10 min Méthode : Exposé interactif

INSTRUCTION COMPLÉMENTAIRE DE CADET-MAÎTRE

L'instruction complémentaire de cadet-maître a été élaborée pour favoriser l'auto-apprentissage, l'autoformation et s'étudie en trois périodes (90 minutes). Le cadet doit compléter un minimum de trois trousses d'instruction complémentaire. Bien que les trousses soient autodidactes, elles ne sont pas destinées à être traitées comme des devoirs que l'on emporte chez soi. Plutôt, les cadets doivent avoir suffisamment de temps au cours d'une séance d'instruction régulière ou d'une journée pour compléter les trousses (p. ex., le soir d'une parade lorsque le cadet ne doit pas enseigner ni diriger d'activité). Rien n'empêche toutefois un cadet de compléter des trousses d'autoformation additionnelles à un moment quelconque s'il le souhaite.

INSTRUCTION COMPLÉMENTAIRE COMMUNE

Les trousses d'autoformation d'instruction complémentaire commune sont disponibles et traitent de quatre sujets.

Civisme – OREN 501 (Expliquer le concept de citoyenneté mondiale)

L'OCOM C501.01 (Réfléchir sur le concept de bon citoyen canadien) examine la compréhension de ce qu'est un Canadien et les façons de devenir des citoyens actifs et responsables.

L'OCOM C501.02 (Réfléchir sur le concept de citoyenneté mondiale et ses effets sur chacun) permet au cadet de réfléchir sur le concept de citoyenneté mondiale et ses effets sur lui, parce que la mondialisation a une incidence sur ses choix quotidiens dans tous les aspects de sa vie.

L'OCOM C501.03 (Analyser un problème mondial) permet au cadet de développer ses compétences de lecture et de réflexion critique.

Leadership – OREN 503 (Diriger des activités de cadets)

L'OCOM C503.01 (Examiner les procédures de réunion) permet au cadet d'apprendre à organiser et à animer des réunions.

Forme physique personnelle et mode de vie sain – OREN 504 (Adopter un mode de vie actif)

L'OCOM C504.01 (Réfléchir à sa condition physique et à un mode de vie sain) permet aux cadets d'examiner et d'approfondir les principaux concepts associés au conditionnement physique et à l'adoption d'un mode de vie sain.

Connaissances générales des cadets – OREN 507 (Servir dans un corps de cadets de l'Armée)

L'OCOM C507.01 (Identifier les occasions de service pour un officier du Cadre des instructeurs de cadets [CIC]) examine les choix dont dispose un cadet supérieur qui, lorsqu'il quitte le PC, choisit de s'enrôler comme membre du CIC. Les occasions de service varient de la participation à un corps local aux activités de supervision à l'échelle nationale.

L'OCOM C507.02 (Identifier les occasions de bénévolat avec la Ligue des cadets de l'Armée du Canada [LCAC]) examine les choix dont dispose un cadet senior qui, lorsqu'il quitte le PC, choisit de l'appuyer en offrant des services volontaires au LCAC. Cette option peut convenir aux jeunes qui ne peuvent ou qui ne désirent pas s'enrôler au CIC. Cette trousse d'autoformation comprend l'occasion de rencontrer un membre du corps qui commandite le comité.

L'OCOM C507.03 (Réfléchir sur son expérience de cadet) fournit à un cadet les outils qui lui permettront de découvrir les habiletés et l'expérience que le PC leur a offert. Il examine aussi le besoin de se fixer des objectifs à court et à long terme et comment les réaliser en élaborant un plan d'action.

Techniques d'instruction – OREN 509 (Enseigner aux cadets)

L'OCOM C509.01 (Superviser une instruction) fournit aux cadets les connaissances et les outils nécessaires pour évaluer une instruction. Ce qui suppose une autoformation et l'observation concrète d'une classe.

INSTRUCTION COMPLÉMENTAIRE PROPRE À L'ÉLÉMENT

Les trousses d'autoformation en instruction propre à l'élément sont disponibles pour quatre sujets.

Entraînement en campagne - OREN 521 (Examiner les retombées de l'activité humaine sur les écosystèmes)

L'OCOM C521.01 (Reconnaître les retombées de l'activité humaine sur les écosystèmes) fournit de l'information aux cadets qui leur permet de comprendre le concept des écosystèmes et de reconnaître les changements et l'impact qu'ont les activités récréatives à l'extérieur et les choix de mode de vie sur les écosystèmes.

Navigation – OREN 522 (Analyser la topographie sur une carte)

L'OCOM C522.01 (Analyser la topographie sur une carte) permet aux cadets de construire une carte de relief et d'analyser une bataille historique importante en utilisant une perspective topographique.

Leadership lors d'activités en plein air – OREN 525 (Évaluer les risques)

L'OCOM C525.01 (Examiner les aspects de la gestion de la sécurité et des risques) permet aux cadets de découvrir les liens entre les accidents, la sécurité et les risques, de comprendre les comportements négatifs et positifs au cours d'une expédition, et de se familiariser avec un plan de gestion des risques.

L'OCOM C525.02 (Reconnaître le comportement d'un individu au cours d'une expédition) est destiné à permettre aux cadets de reconnaître comment des différences entre les genres, la peur, l'anxiété et la gestion des déchets, pour n'en nommer que quelques-uns, ont un impact sur l'expérience acquise par les cadets en campagne. Plusieurs études de cas permettent de réfléchir à des situations diverses auxquelles les cadres peuvent avoir à remédier à l'occasion d'activités d'aventure qui se déroulent à l'extérieur.

L'OCOM C525.03 (Analyser des situations en utilisant des stratégies de gestion des risques) offre de l'information aux cadets sur le jugement et la prise de décision. Des histoires réelles peuvent être également offertes pour permettre aux cadets d'analyser et d'évaluer leurs habiletés et de tirer la leçon des défis et des succès connus par d'autres individus.

Forces canadiennes et communauté du plein air – OREN 527 (Identifier les occasions d'apprentissage et de carrière de l'Armée canadienne ou dans le domaine du leadership de plein air)

L'OCOM C527.01 (Examiner les occasions d'apprentissage et de carrière de l'Armée canadienne ou dans le domaine du leadership de plein air) offre une orientation aux cadets qui envisagent une carrière dans l'Armée canadienne ou dans le domaine du leadership de plein air. Il souligne également les occasions d'apprentissage financées qu'offre l'Armée canadienne pour leur carrière.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

QUESTIONS:

- Q1. Comment les occasions d'instruction complémentaire du niveau de cadet-maître sont-elles élaborées?
- Q2. Décrire l'OREN C507.01 (Identifier les occasions de service pour un officier du Cadre des instructeurs de cadets [CIC]).
- Q3. Décrire l'OREN C525.02 (Reconnaître le comportement d'un individu au cours d'une expédition).

RÉPONSES ANTICIPÉES:

- R1. L'instruction complémentaire de cadet-maître a été élaborée pour favoriser l'auto-apprentissage, l'autoformation, et s'étudie en trois périodes (90 minutes).
- R2. L'OCOM C507.01 (Identifier les occasions de service pour un officier du Cadre des instructeurs de cadets [CIC]) examine les choix dont dispose un cadet seniorr qui, lorsqu'il quitte le PC, choisit de s'enrôler comme membre du CIC. Les occasions de service varient de la participation à un corps local aux activités de supervision à l'échelle nationale.
- R3. L'OCOM C525.02 (Reconnaître le comportement d'un individu au cours d'une expédition) est destiné à permettre aux cadets de reconnaître comment des différences de gendre, la peur, l'anxiété et la gestion des déchets, pour n'en nommer que quelques-unes, ont un impact sur l'expérience acquise par les cadets en campagne. Plusieurs études de cas permettent de réfléchir à des situations diverses auxquelles les cadres peuvent avoir à remédier à l'occasion d'activités d'aventure qui se déroulent à l'extérieur.

Point d'enseignement 3

Réviser les occasions d'instruction d'été.

Durée : 5 min Méthode : Discussion de groupe

CONNAISSANCES PRÉALABLES



Le but d'une discussion de groupe est de réviser les occasions d'instruction d'été en utilisant les conseils offerts pour répondre aux questions ou animer la discussion et les questions suggérées.

INSTRUCTION AVANCÉE DE CADET-CADRE



Les informations suivantes donnent une brève introduction sur ce qu'est un cadet-cadre et les types d'occasions disponibles. Avant d'enseigner cette leçon, consulter l'OAIC 13-28, *Instruction avancée cadets-cadres*, pour obtenir des informations détaillées et à jour.

L'OAIC 13-28, Instruction avancée – cadets-cadres, définit les cadets-cadres de la façon suivante :

- Les cadets-cadres sont affectés à ce grade suivant l'autorisation du commandant (cmdt) d'un CIEC établi pour enseigner l'instruction d'été.
- Avec l'autorisation du cmdt du CIEC, on peut demander aux cadets-cadres de participer à l'instruction avancée, y compris en occupant des fonctions liées à l'instruction, à la supervision ou à l'administration, qui sont approuvées par le cmdt de l'Unité régionale de soutien aux cadets (URSC) pour ce centre d'instruction.
- Les cadets-cadres doivent être âgés de 16 ans et plus le premier jour de janvier de l'année de l'instruction avancée.
- Les cadets-cadres ne sont pas des employés. La participation par les cadets-cadres à une instruction d'été autorisée au CIEC constitue une instruction avancée.



Bien que les cadets-cadres ne soient pas considérés comme des employés, ils reçoivent un salaire pendant qu'ils sont au CIEC. Chaque poste a un grade désigné qui correspond à une prime de rendement. Pour obtenir plus de renseignements, voir les annexes B et E de l'OAIC 13-28. *Instruction avancée – cadets-cadres*.

Les classes de cadets-cadres sont divisées en deux catégories distinctes :

- Type 1 Les cadets-cadres qui donnent une instruction directe aux cadets (p. ex., l'adjudant de peloton et l'instructeur).
- Type 2 Les cadets-cadres qui occupent des rôles administratifs ou de soutien (p. ex., commis à la cantine, magasinier et photographe).



Les conditions préalables sont décrites dans l'OAIC 13-28, *Instruction avancée – cadets-cadres*, pour chaque poste individuel.



On pourrait demander à un cadet qui a participé à un de ces cours de parler de son expérience pendant ce PE.

COURS DE CENTRE D'INSTRUCTION D'ÉTÉ DES CADETS(CIEC)

COURS COMMUNS



Des cours communs sont offerts aux cadets de la Marine, de l'Armée et de l'Air.



Se référer à l'OAIC 40-01, *Grandes lignes du programme des cadets de l'Armée*, pour les conditions préalables.

Musique militaire - musicien avancé. Le but du cours est de développer les connaissances et les habiletés des cadets en musique et de les préparer à aider à donner l'instruction en musique.

Corps de cornemuses- musicien avancé. Le but du cours est de développer les connaissances et les habiletés des cadets en musique et de les préparer à aider à donner de l'instruction pour les corps de cornemuses et tambours.

COURS D'ÉLÉMENTS

Leadership et défi. Ce cours vise à former, grâce à l'emploi d'activités uniques de développement de leadership d'instruction par l'aventure et de défis avancés, un chef d'activité de plein air réfléchi qui possède les compétences et les connaissances requises pour agir en tant que chef d'activité au sein d'un corps de cadets, d'un centre d'expédition ou d'un centre d'instruction d'été de cadets (CIEC).

Entraînement avancé et échanges internationaux. Des cours tel que : échange feuille d'érable, surpassement de soi Écosse, surpassement de soi Pays de Galles, cours de parachutiste de niveau élémentaire des Forces canadiennes, équipe nationale de tir des cadets royaux de l'Armée canadienne et les échanges des cadets de l'Armée sont offerts aux cadets de l'étoile d'or en montant.

DISCUSSION DE GROUPE



CONSEILS POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS OU ANIMER UNE DISCUSSION:

- Établir les règles de base de la discussion, p. ex., tout le monde doit écouter respectueusement; ne pas interrompre; une seule personne parle à la fois; ne pas rire des idées des autres; vous pouvez être en désaccord avec les idées, mais pas avec la personne; essayez de comprendre les autres, de la même façon que vous espérez qu'ils vous comprennent, etc.
- Asseoir le groupe dans un cercle et s'assurer que tous les cadets peuvent se voir mutuellement.
- Poser des questions qui incitent à la réflexion; en d'autres mots, éviter les questions à répondre par oui ou par non.
- Gérer le temps en veillant à ce que les cadets ne débordent pas du sujet.
- Écouter et répondre de façon à exprimer que le cadet ait été entendu et compris. Par exemple, paraphraser les idées des cadets.
- Accorder suffisamment de temps aux cadets pour répondre aux guestions.
- S'assurer que chaque cadet a la possibilité de participer. Une solution est de circuler dans le groupe et de demander à chaque cadet de donner une brève réponse à la question. Permettre aux cadets de passer leur tour, s'ils le souhaitent.
- Préparer des questions supplémentaires à l'avance.

QUESTIONS SUGGÉRÉES

- Q1. Quel est l'âge minimal requis pour les occasions d'emploi du personnel?
- Q2. Quels sont les cours du CIEC communs disponibles aux candidats cadets-maîtres?
- Q3. Quels sont les cours élémentaire du CIEC disponibles aux candidats cadets-maîtres?



D'autres questions et réponses seront soulevées au cours de la discussion de groupe. La discussion de groupe ne doit pas se limiter uniquement aux questions suggérées.



Renforcer les réponses proposées et les commentaires formulés pendant la discussion de groupe, en s'assurant que tous les aspects du point d'enseignement ont été couverts.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 3

La participation des cadets à la discussion de groupe servira de confirmation de l'apprentissage de ce PE.

Point d'enseignement 4

Réviser les occasions d'affectation à des tâches et à de postes de leadership au corps de cadets.

Durée : 5 min Méthode : Discussion de groupe

CONNAISSANCES PRÉALABLES



L'objet d'une discussion de groupe est de réviser les occasions de tâches en leadership et de postes de leadership au sein du corps des cadets, en utilisant les conseils offerts pour répondre aux questions ou animer la discussion, et les questions suggérées fournies.

TÂCHE EN LEADERSHIP

Une tâche en leadership est une occasion pratique et spécifique d'exercer le leadership, à court terme ou à long terme. Le chef d'équipe doit appliquer ses connaissances et ses compétences en leadership. Le chef d'équipe aura la responsabilité d'une équipe temporaire dont les membres proviennent ou non de son groupe de pairs. L'équipe accomplira une seule fonction ou tâche mineure.



Les tâches en leadership de cadet-maître peuvent être les mêmes que celles de l'étoile d'argent, ou être de plus longue durée et plus complexes. Chaque cadet doit avoir déjà exécuté au moins trois tâches en leadership pendant l'étoile d'argent et l'étoile d'or.

POSTE DE LEADERSHIP

Un poste de leadership est une occasion pratique de leadership de longue durée. Le chef d'équipe doit mettre en pratique ses connaissances et compétences en leadership et démontrer les qualités de leadership essentielles d'un cadet. On lui attribuera une équipe établie constituée de cadets n'appartenant pas à son groupe de pairs. Il peut s'agir de postes au niveau de l'organisation (p. ex., adjudant de peloton), de postes d'instruction (p. ex., instructeur de niveau « étoile ») ou de postes supplémentaires (p. ex., commandant de l'équipe d'exercices militaire). Ces postes doivent être basés sur la fréquence et la durée des fonctions ou tâches majeures. Le chef d'équipe doit se réunir avec son équipe à un certain nombre d'occasions. Les

postes de leadership peuvent être assumés par un seul candidat cadet-maître (p. ex., commandant de l'équipe d'exercice militaire) ou des cadets peuvent assumer à tour de rôle les différents postes (p. ex., commis à la cantine).

Le chef d'équipe doit superviser les membres de l'équipe, communiquer avec eux pour résoudre les problèmes, s'efforcer de répondre à leurs besoins et attentes, les motiver et leur donner de la rétroaction. Il doit tenter de développer les compétences et les connaissances des membres de son équipe.

Les directives de nomination de chef doivent être données par un supérieur, généralement par un chef ou un gestionnaire d'activité.



Pendant le niveau d'instruction de cadet-maître, chaque cadet sera évalué au moins une fois sur une tâche en leadership et une fois lorsqu'il remplit un poste de leadership.



S'assurer qu'une liste des postes de leadership a été dressée par l'officier d'instruction avant d'enseigner cette leçon. Vous trouverez ci-dessous un exemple de liste de postes de leadership.

EXEMPLES DE POSTE DE LEADERSHIP DE CADET-MAÎTRE

Postes au niveau de l'organisation :

- Sergent-major régimentaire,
- Sergent-major de compagnie,
- Sergent-major de compagnie,
- CmdtA de peloton, et
- Commandant de la garde du drapeau.

Postes d'instruction:

- Instructeur de niveau étoile.
- Instructeur d'expéditions.
- Instructeur de tir de précision avec la carabine à air comprimé,
- Instructeur d'exercice militaire et cérémonial, et
- Instructeur de conditionnement physique et de sports.

Postes supplémentaires :

- Tambour-major,
- Chef de section de musique,
- Commis à la cantine,
- Commandant du peloton de précision,
- Capitaine d'équipe de tir de précision,

- Assistant au champ de tir,
- Capitaine de l'équipe de secourisme,
- Capitaine de l'équipe de biathlon, et
- Capitaine d'équipes sportives.



Les cadets du niveau de cadets-maître seront habituellement affectés à des postes de leadership comme adjudant de peloton ou à des postes supplémentaires. Ils peuvent être affectés à divers autres postes au niveau de l'organisation ou de l'instruction, selon les besoins.



En vertu de l'OREN 503 (Diriger des activités de cadets), les cadets du niveau de cadet-maître devront assumer un poste de leadership qui respecte les critères définis plus haut. Pour ce faire, l'affectation doit comprendre une équipe de cadets affectée et établie à l'extérieur du groupe de pairs du niveau de cadet-maître. Dans certains cas, certains des exemples donnés peuvent ne pas respecter ces critères (p. ex., un corps de cadets plus petit sans sergent-major supervisant l'exercice militaire).

DISCUSSION DE GROUPE



CONSEILS POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS OU ANIMER UNE DISCUSSION:

- Établir les règles de base de la discussion, p. ex., tout le monde doit écouter respectueusement; ne pas interrompre; une seule personne parle à la fois; ne pas rire des idées des autres; vous pouvez être en désaccord avec les idées, mais pas avec la personne; essayez de comprendre les autres, de la même façon que vous espérez qu'ils vous comprennent, etc.
- Asseoir le groupe dans un cercle et s'assurer que tous les cadets peuvent se voir mutuellement.
- Poser des questions qui incitent à la réflexion; en d'autres mots, éviter les questions à répondre par oui ou par non.
- Gérer le temps en veillant à ce que les cadets ne débordent pas du sujet.
- Écouter et répondre de façon à exprimer que le cadet ait été entendu et compris. Par exemple, paraphraser les idées des cadets.
- Accorder suffisamment de temps aux cadets pour répondre aux questions.
- S'assurer que chaque cadet a la possibilité de participer. Une solution est de circuler dans le groupe et de demander à chaque cadet de donner une brève réponse à la question. Permettre aux cadets de passer leur tour, s'ils le souhaitent.
- Préparer des questions supplémentaires à l'avance.

QUESTIONS SUGGÉRÉES

- Q1. Quelle différence y a-t-il entre une tâche en leadership et un poste de leadership?
- Q2. Quels postes de leadership sont disponibles au corps?
- Q3. Avez-vous des inquiétudes à l'idée d'occuper un poste de leadership au cours de l'année d'instruction?



D'autres questions et réponses seront soulevées au cours de la discussion de groupe. La discussion de groupe ne doit pas se limiter uniquement aux questions suggérées.



Renforcer les réponses proposées et les commentaires formulés pendant la discussion de groupe, en s'assurant que tous les aspects du point d'enseignement ont été couverts.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 4

La participation des cadets à la discussion de groupe servira de confirmation de l'apprentissage de ce PE.

Point d'enseignement 5

Expliquer les exigences pratiques du stage de perfectionnement et le journal de bord de cadet-maître.

Durée : 20 min Méthode : Exposé interactif

Stage de perfectionnement

Pour assurer une structure suffisamment souple et dynamique au stage de perfectionnement, l'attribution et la planification des périodes traditionnelles utilisées aux niveaux précédents du PC ne sont pas applicables. Le cadet participe aux sessions et aux journées et fins de semaine d'instruction autorisées avec le corps de cadets. Au cours des 30 sessions et des 10 jours qui forment le programme du corps, tout le temps nécessaire supplémentaire requis pour compléter l'instruction obligatoire et complémentaire est attribué au stage de perfectionnement et à la réalisation des différentes composantes de l'évaluation du plan d'apprentissage.

Sous la supervision de l'O de niveau ou du représentant désigné, le cadet qui complète le stage de perfectionnement est responsable d'assumer une variété de postes de leadership variés, de tâches en leadership, de projets de leadership et de responsabilités en matière d'instruction. On peut également leur attribuer des rôles et des responsabilités d'administration générale, de soutien et de supervision. Bien que la nature unique de chaque corps dicte l'expérience du stage de perfectionnement qu'un cadet recevra, ce dernier recevra au moins une évaluation appropriée de l'apprentissage proprement dit et une évaluation des occasions d'apprentissage, tel qu'indiqué dans l'évaluation du plan d'apprentissage.

Exigences pratiques du stage de perfectionnement

Les exigences pratiques du stage de perfectionnement représentent l'ensemble des exigences pratiques nécessaires pour satisfaire à l'évaluation du plan d'apprentissage. Les exigences pratiques sont une composante des OREN suivants.

OREN 502 (Effectuer un service communautaire)

Le cadet doit élaborer un plan de service communautaire qui décrit comment il effectuera le service communautaire au cours de l'année ou des années d'instruction. L'évaluation de l'apprentissage exige que les cadets complètent au moins 45 heures de service communautaire pour réussir cette exigence pratique sans problèmes. S'ils complètent 70 heures ou plus de service communautaire, ils ont excédé la norme.

OREN 503 (Diriger des activités de cadet)

Le cadet doit compléter au moins une tâche en leadership, un poste de leadership et un projet de leadership au cours de l'année ou des années d'instruction. L'évaluation de l'apprentissage fournit des détails sur la méthode d'évaluation de chaque tâche. Outre les trois évaluations officielles, les cadets se voient attribuer des tâches en leadership, des postes et des projets supplémentaires au cours du déroulement de leurs tâches normales au corps.

OREN 504 (Adopter un mode de vie actif)

Le cadet doit faire au moins 60 minutes d'activité physique d'intensité modérée à élevée (APIME) par jour pendant 24 jours sur une période de quatre semaines consécutives. Si le cadet effectue au moins 60 minutes d'APIME chaque jour pendant 28 jours sur une période de quatre semaines consécutives, il aura excédé la norme.

OREN 509 (Enseigner aux cadets)

Le cadet doit compléter au moins une période d'instruction évaluée officiellement au cours de l'instruction de cadet-maître. L'évaluation de l'apprentissage offre des détails sur son évaluation. Outre cette évaluation officielle, les cadets se voient attribuer de nombreuses occasions supplémentaires d'enseigner pendant le déroulement de leurs tâches normales au corps.

OREN 513 (Participer à des ateliers)

Le cadet doit compléter quatre ateliers animés à l'échelle régionale.

OREN 514 (Poursuivre un apprentissage individualisé)

Les cadets doivent compléter au moins un PAI au cours de l'année ou des années d'instruction. L'évaluation de l'apprentissage offre des détails sur son évaluation. Le PAI du cadet doit satisfaire aux critères établis dans le cadre des instructions concernant l'activité d'évaluation en identifiant les besoins de l'apprentissage, les dates d'échéance, les ressources d'apprentissage, les mesures d'une réussite et la description du rapport final.

Journal de bord de cadet-maître

Une copie de la publication A-CR-CCP-705/PW-002, Cadets royaux de l'Armée canadienne, Journal de bord de cadet-maître, est fournie au cadet comme outil pour lui servir de guide et suivre ses progrès. Le contenu du journal de bord de cadet-maître est un résumé de l'information pertinente concernant le stage de perfectionnement et les exigences de l'évaluation du plan d'apprentissage et des instruments de l'évaluation. Il est prévu que les candidats cadets-maîtres tiennent leur journal de bord à jour et sollicitent des conseils de leur(s) superviseur(s) pour obtenir les signatures nécessaires. Une fois complété, le journal de bord de cadet-maître est gardé par le cadet pour enregistrer de futures activités.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 5

QUESTIONS:

- Q1. L'instruction de cadet-maître est-elle planifiée de la même façon que lors des années précédentes?
- Q2. Quelles sont les exigences pratiques du stage de perfectionnement pour l'OREN 502 (Effectuer un service communautaire)?
- Q3. Que font les cadets de leur journal de bord de cadet-maître une fois l'instruction de cadet-maître complétée?

RÉPONSES ANTICIPÉES:

- R1. Non, pour assurer une structure suffisamment souple et dynamique au stage de perfectionnement, l'attribution et la planification des périodes traditionnelles utilisées aux niveaux précédents du PC ne sont pas applicables.
- R2. Le cadet doit élaborer un plan de service communautaire qui décrit comment il effectuera le service communautaire au cours de l'année ou des années d'instruction. L'évaluation de l'apprentissage exige que les cadets complètent au moins 45 heures de service communautaire pour réussir cette exigence pratique sans problèmes. S'ils complètent plus de 70 heures de service communautaire, ils ont excédé la norme.
- R3. Une fois complété, le journal de bord de cadet-maître est gardé par le cadet pour enregistrer de futures activités.

Point d'enseignement 6

Demander aux cadets d'élaborer un calendrier personnalisé.

Durée : 30 min

Méthode : Activité en classe

ACTIVITÉ

Durée: 30 min

OBJECTIF

L'objectif de cette activité est de permettre aux cadets d'élaborer un horaire personnalisé.

RESSOURCES

- le journal de bord de cadet-maître,
- le calendrier d'instruction annuel du corps de cadets, et
- des stylos et des crayons.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

S.O.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ

- 1. Remettre à chaque cadet un stylo ou un crayon de papier, le calendrier d'instruction du corps et le journal de bord de cadet-maître.
- 2. Demander aux cadets de compléter la section agenda de leur journal de bord de cadet-maître, d'inscrire les dates, les mois et l'année.
- 3. Demander aux cadets d'inscrire les dates auxquelles ils doivent enseigner au corps pour l'année d'instruction. Leur rappeler que cette information est sujette à modifications dans le calendrier d'instruction et doit être mise à jour selon les besoins.
- 4. Demander aux cadets d'inscrire tous les autres engagements au corps auxquels ils sont tenus de participer. Par exemple, ils peuvent être nommés adjoint de tir de précision comme poste de leadership et les pratiques de tir ont lieu toutes les semaines le mercredi soir.
- 5. Demander aux cadets d'inscrire leurs activités à l'école, au travail ou leurs activités parascolaires s'il y a lieu.
- 6. Discuter avec les cadets de l'importance de gérer leur temps de façon efficace et d'utiliser leur agenda pour inscrire d'autres engagements à mesure qu'ils se produisent. La date et l'heure des engagements de service communautaire, quand ils travailleront sur leur projet de leadership avec leur équipe, les étapes importantes de leur PAI, peuvent être tous inscrits dans l'agenda.
- 7. Accorder le temps restant aux cadets pour qu'ils ajoutent d'autres informations à leur calendrier personnalisé tout en leur offrant de l'aide et des conseils s'il y a lieu.

MESURES DE SÉCURITÉ

S.O.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 6

La participation des cadets à l'activité en classe servira de confirmation de l'apprentissage de ce PE.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

La production d'un calendrier personnalisé par les cadets servira de confirmation de l'apprentissage de cette leçon.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

S.O.

OBSERVATIONS FINALES

La connaissance des sujets qui seront traités au cours de l'instruction de cadet-maître aidera à susciter l'intérêt des cadets pour l'année d'instruction. La connaissance des exigences de temps nécessaires pour compléter

l'instruction de cadet-maître permettra aux cadets d'équilibrer les activités des cadets avec d'autres activités et de toutes les réussir.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

Cet OCOM doit être enseigné le plus tôt possible dans l'année d'instruction. Consulter l'exemple d'horaire qui se trouve au chapitre 2, annexe C.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A0-035 CATO 13-28 Director Cadets 2. (2006). *Advanced training–Staff cadet*. Ottawa, ON: Ministère de la Défense nationale.

A0-096 OAIC 11-04 Directeur - Cadets 3. (2007). *Aperçu du programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

	OREN ET OCOM DE CADET-MAÎTRE				
	Civisme				
Civisme – OREN 501 (Expliquer le concept de citoyen mondial)					
C501.01					
C501.02	Réfléchir sur le concept de citoyenneté mondiale et ses effets sur chacun				
C501.03	Analyser un problème mondial				
	Service communautaire				
ME00.04	OREN 502 (Effectuer un service communautaire)				
M502.01	Effectuer 45 heures de service communautaire individuel				
	Leadership OREN 503 (Diriger des activités de cadets)				
M503.01	Formuler une proposition				
M503.02	Préparer un exercice				
M503.03	Diriger un exercice				
M503.04	Conclure un exercice				
C503.01	Examiner les procédures de réunion				
	Bonne forme physique et mode de vie sain				
	OREN 504 (Adopter un mode de vie actif)				
M504.01	Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets et définir des stratégies pour améliorer la condition physique personnelle				
C504.01	Réfléchir à sa condition physique et à un mode de vie sain				
	Connaissances générales des cadets OREN 507 (Servir dans un corps de cadets de l'Armée)				
M507.01	Élaborer un calendrier personnalisé				
C507.01	Identifier les occasions de service pour un officier du Cadre des instructeurs de cadets (CIC)				
C507.02	Identifier les occasions de bénévolat avec la Ligue des cadets de l'Armée du Canada				
C507.03	Réfléchir sur son expérience de cadet				
	Techniques d'instruction OREN 509 (Enseigner aux cadets)				
C509.01	Surveiller une période d'instruction				
	Développement personnel OREN 513 (Participer à des ateliers)				
	Développement personnel				
	OREN 514 (Poursuivre un apprentissage individualisé)				
	Entraînement en campagne				
	OREN 521 (Examiner les retombées de l'activité humaine sur les écosystèmes)				
C521.01	Reconnaître les retombées de l'activité humaine sur les écosystèmes				
	Navigation				
C522.04	OREN 522 (Analyser la topographie sur une carte)				
C522.01	Analyser la topographie d'une carte Leadership lors d'activités en plein air				
	OREN 525 (Évaluer les risques)				
C525.01	Examiner les aspects de la gestion de la sécurité et des risques				
C525.02	Reconnaître le comportement d'un individu au cours d'une expédition				
C525.03	Analyser des situations à l'aide de stratégies de gestion des risques				

	OREN ET OCOM DE CADET-MAÎTRE
	Forces canadiennes et communauté de plein air
	OREN 527 (Identifier les occasions d'études et de carrière
	dans l'Armée canadienne et en leadership liées au plein air)
C527.01	Examiner les occasions d'études et de carrières dans l'Armée canadienne et en leadership liées au plein air



INSTRUCTION COMMUNE CADET-MAÎTRE GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 2

OCOM C507.01 – IDENTIFIER LES OCCASIONS DE SERVICE POUR UN OFFICIER DU CADRE DES INSTRUCTEURS DE CADETS (CIC)

Durée totale : 90 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à la réalisation de cette trousse d'autoformation sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans la publication A-CR-CCP-705/PG-002, *Norme de qualification et plan du Cadet-maître*, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long de la trousse d'autoformation, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Les trousses d'autoformation sont destinées à être complétées par les cadets individuellement. On peut trouver davantage de renseignements sur les trousses d'autoformation dans l'avant-propos et la préface.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'animer cette leçon.

Photocopier la trousse d'autoformation qui se trouve à l'annexe A pour chaque cadet.

Photocopier le corrigé qui se trouve à l'annexe B, mais ne pas le remettre aux cadets.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

L'autoformation a été choisie pour cette leçon, car elle permet au cadet d'examiner plus en détail et à son propre rythme d'apprentissage les occasions de service pour un officier du CIC. Le cadet est ainsi encouragé à devenir davantage autonome et indépendant, alors qu'il se concentre sur son propre apprentissage au lieu de l'apprentissage dirigé par l'instructeur.

INTRODUCTION

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de la présente leçon, les cadets doivent être en mesure d'identifier les occasions de service pour un officier du CIC.

IMPORTANCE

Il est important que les cadets connaissent les diverses occasions de service pour un officier du CIC s'ils choisissent de s'enrôler comme officier au sein du CIC. La connaissance de ces occasions leur permettra de prendre des décisions plus sages concernant l'enrôlement et la direction qu'ils souhaitent adopter pour leur service.

INSTRUCTIONS DE LA TROUSSE D'AUTOFORMATION

OBJECTIF

L'objectif de cette trousse d'autoformation est de permettre aux cadets d'identifier les occasions de service pour un officier du CIC.

RESSOURCES

- des trousses d'autoformation, et
- des stylos et des crayons.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

Fournir aux cadets une salle de classe ou un secteur d'entraînement approprié pour compléter la trousse d'autoformation.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ

- 1. Remettre aux cadets une copie de la trousse d'autoformation qui se trouve à l'annexe A et un stylo ou un crayon.
- 2. Accorder 90 minutes aux cadets pour compléter la trousse d'autoformation.
- 3. Offrir de l'aide lorsqu'un cadet en exprime le besoin.
- 4. Ramasser la trousse d'autoformation dès qu'un cadet a terminé.
- Corriger la trousse d'autoformation à l'aide du corrigé qui se trouve à l'annexe B.
- 6. Offrir une rétroaction au cadet et indiquer s'il a ou non complété l'objectif de compétence (OCOM).
- 7. Redonner la trousse d'autoformation complétée au cadet pour qu'il puisse la consulter plus tard.
- 8. Une fois la trousse d'autoformation complétée, inscrire le résultat dans le journal de bord du cadet et dans le dossier d'instruction du cadet.

MESURES DE SÉCURITÉ

S.O.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

La réalisation de la trousse d'autoformation par les cadets servira de confirmation de l'apprentissage de cette leçon.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

S.O.

OBSERVATIONS FINALES

La décision de servir dans les Forces canadiennes (FC) ne doit pas se prendre à la légère. La décision de servir comme officier au sein du CIC peut être prise plus facilement en déterminant les différentes façons dont les officiers CIC sont employés.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

S.O.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A0-096 OAIC 11-04 Directeur - Cadets 3. (2007). *Aperçu du programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A0-194 CATO 23-01 Director Cadets 6. (2007). Recruitment / enrollment—Officers of the cadet *instructors cadre (CIC)*. Ottawa, ON: Ministère de la Défense nationale.

A0-195 CATO 21-03 Director Cadets 2. (2007). Corps / squadron establishments staffing priorities and authorized paid days. Ottawa, ON: Ministère de la Défense nationale.

A0-196 CATO 23-11 Director Cadets 6. (2007). *Cadet instructors supporting cadet activities without pay*. Ottawa, ON: Ministère de la Défense nationale.

A0-197 CATO 23-10 Director Cadets 2. (2006). *Reserve service opportunity selection process*. Ottawa, ON: Ministère de la Défense nationale.

A0-198 Department of National Defence. (2009). *Reserve service opportunities*. Extrait le 29 octobre 2009 du site http://www.cadets.ca/employment-emploi.aspx

A0-199 Department of National Defence. (2009). *CIC–Cadet instructors cadre*. Extrait le 29 octobre 2009 du site http://www.vcds.forces.gc.ca/cic/index-eng.asp

A1-066 OAIC 31-03 Officier supérieur d'état majeur des cadets de la Marine. (2008). Aperçu du programme des cadets de la Marine. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A2-031 CATO 40-01 Director Cadets Senior Staff Officer Army Cadets. (2009). *Aperçu du programme des cadets de l'Armée*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A3-029 CATO 51-01 Director Cadets Senior Staff Officer Air Cadets. (2009). *Air cadet program outline*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Identifier les occasions de service pour un officier du Cadre des instructeurs de cadets (CIC)



SECTION 1: NORMES D'ENRÔLEMENT AU CIC

SECTION 2: OCCASIONS DE SERVICE AU CORPS DE CADETS OU À L'ESCADRON

SECTION 3: OCCASIONS DE SERVICE RÉGIONALES

SECTION 4: OCCASIONS DE SERVICE À UN CENTRE D'INSTRUCTION D'ÉTÉ (CIEC)

SECTION 5: OCCASIONS DE SERVICE À L'ÉCHELLE NATIONALE

SECTION 1 NORMES D'ENRÔLEMENT AU CIC

L'IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE DES GROUPES PROFESSIONNELS MILITAIRES (ID SGPM) DU CIC

Le CIC est une branche du personnel des Forces canadiennes (FC). En 2009, il célèbre son 100° anniversaire et devient l'une des plus vieilles composantes des FC. Chaque membre des FC occupe un poste ou un métier et les officiers du CIC ne font pas exception à la règle. Un code d'identification est attribué à chaque métier. L'ID SGPM des officiers du Cadre des instructeurs de cadets est 00232-01 pour les officiers de l'élément Marine, 00232-02 pour les officiers de l'élément Armée et 00232-03 pour les officiers de l'élément Air.



Figure A-1 Le Drapeau de la Branche du CIC

Remarque. Tiré de Cadets Canada, 2010, *Drapeau de la Branche du CIC*. Extrait le 19 février 2010 du site http://www.cadets.ca/content-contenu.aspx?id=80615

Les officiers du CIC, à titre de membres des FC, relèvent de l'autorité de la *Loi sur la Défense nationale*, la loi qui régit les forces militaires du Canada, et sont assujettis aux mêmes règles et règlements que tout autre membre de la force de réserve ou de la force régulière. Cette obligation de faire preuve d'une conduite exemplaire est importante, puisque dans de nombreuses communautés canadiennes, le personnel du CIC peut être le seul personnel en uniforme des FC, et à ce titre, être représentatif de l'ensemble des FC.

	Certains de vos amis se sont-ils enrôlés au CIC?
22cm	

SERVICE D'ADMINISTRATION ET D'INSTRUCTION DES ORGANISATIONS DE CADETS (SAIOC)

Les FC sont composées de deux forces principales : la force régulière et la force de réserve. La force régulière (F rég) est constituée de membres à plein temps des forces militaires du Canada. La force de réserve est constituée de membres qui, bien qu'encore membres des forces militaires, servent à temps partiel. La force de réserve est constituée de la première réserve (P rés), de la réserve supplémentaire (Rés Supp), des Rangers canadiens et du SAIOC. Les membres de la P rés sont formés à des occupations semblables à celles qui sont disponibles aux membres de la F rég. La Rés Supp sert de liste d'attente de membres des FC récemment libérés, en cas d'urgence d'ordre national ou en cas de besoin opérationnel, être rappelé au service actif. Les Rangers fournissent une présence militaire dans les communautés isolées et côtières du Canada. Leurs membres sont formés pour jouer un rôle unique en étant les yeux et les oreilles des FC dans ces régions. Le SAIOC est constitué de membres du CIC, de même que d'autres membres des FC n'appartenant pas à l'ID SGPM du CIC qui travaillent avec les Organisations de cadets du Canada (OCC). Outre l'ID SGPM du CIC, le SAIOC comprend deux autres occupations : Officier du service général (OFF-SG SAIOC) et militaire du rang du service général (MR-SG SAIOC). Les OFF-SG SAIOC et les ID SGPM MR-SG SAIOC existent pour permettre aux officiers et MR des F rég et de P rés d'être mutés à un autre sous-élément pour assumer un poste dans le cadre du programme des cadets (PC). Les FC sont ainsi assurées que ces membres formés et initiés peuvent être retenus pour aider à la gestion, à l'administration et à l'enseignement du PC.

NORMES D'ENRÔLEMENT DE BASE

Pour être admissible à un enrôlement au sein de l'ID SGPM du CIC, un individu doit :

- être citoyen canadien;
- avoir une bonne réputation au sein de la collectivité et être recommandé par le commandant d'une organisation de cadets, un comité de parents ou la ligue provinciale correspondante;
- avoir atteint l'âge minimum d'enrôlement de 18 ans et être apte à compléter au moins un an de service avant d'atteindre l'âge de retraite obligatoire (ARO) de 65 ans au CIC;
- répondre aux normes médicales prescrites dans le CANFORGEN 070/07. En règle générale, le candidat doit posséder un certificat médical dont la catégorie ne peut être inférieure à la catégorie V4 CV3 H3 G3 O3 A5. On peut accepter la candidature d'une personne dont la catégorie médicale est inférieure à cette norme sans toutefois être inférieure à la catégorie V4 CV3 H4 G4 O4 A5, pour autant que le médecinchef du commandement approuve ses limitations médicales et certifie que son état de santé médicale ne sera pas aggravé par le service militaire;



Le saviez-vous?

Le système du profil médical des FC attribue des valeurs numériques à l'acuité visuelle (V), à la vision des couleurs (CV), à l'acuité auditive (H), au facteur géographique (G), au facteur d'occupation (O) et à l'aptitude au vol (A). Une valeur plus basse indique une aptitude plus élevée dans la catégorie. Le profil médical du CIC est donc moins restrictif que par exemple, un pilote pour lequel V1 CV2 H2 G2 O2 A1 constitue la catégorie la moins acceptable.

 détenir un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent. Dans des circonstances exceptionnelles et avec l'approbation du Directeur - cadets et des Rangers juniors canadiens (D Cad et RJC), un candidat qui ne détient pas de diplôme d'études secondaires peut être enrôlé. Une dispense d'éducation ne sera accordée que dans les situations qui seront favorables aux OCC.

18 18 19 19 19 19 19 19 19 19	Se creuser les méninges n° 1 : Les officiers du CIC sont-ils membres des FC?
r8,	Se creuser les méninges n° 2 : Quelles sont les exigences de formation scolaire nécessaires à un enrôlement au CIC?

SECTION 2 OCCASIONS DE SERVICE AU CORPS DE CADETS OU À L'ESCADRON

CORPS DE CADETS OU ESCADRON

Effectifs des corps de cadets ou des escadrons

La majorité des officiers du CIC servent au sein des corps de cadets et ou escadrons partout au Canada. Chaque corps de cadets ou escadrons dispose d'effectifs réglementaires, l'ensemble des postes militaires et civils disponibles dans le cadre d'une structure organisationnelle réglementaire du ministère de la Défense nationale (MDN). Les effectifs des corps de cadets ou des escadrons sont liés aux quotas des corps de cadets ou des escadrons tel que déterminé par l'OAIC 12-21, *Rapport annuel, Corps et escadron de cadets*. On peut trouver le nombre des postes alloués à l'effectif d'un corps de cadets ou d'un escadron tel que déterminé par les quotas des corps de cadets ou des escadrons dans l'OAIC 21-03, *Priorité en matière de dotation*.

Quota du corps de cadets ou de l'escadron tel que déterminé par l'OAIC 12-21	de cadets ou de l'escadron (DAE)–Postes rémunérés autorisés du CIC par grade e déterminé		Nombre total de postes de CIC rémunérés dans le DAE	Nombre de jours pour spécialiste autorisé	
Α	В	С	D	E	F
	Мај/Сарс	Capt / Ltv	Capt / Ltv/ Lt / Ens 1 / ENS 2 / Slt / Élof / Aspm		
< 30		1	4	5	5 jours
30–59		2	4	6	6 jours
60–89		2	5	7	7 jours
90–119	1	2	5	8	8 jours
120–149	1	3	5	9	9 jours
150–179	1	3	6	10	10 jours
180–209	1	4	6	11	11 jours
210–239	1	4	7	12	12 jours
240–269	1	4	8	13	13 jours
270–299	1	5	8	14	14 jours
> 300	1	6	8	15	15 jours

Figure A-2 Échelle des postes rémunérés au CIC–effectifs du corps de cadets ou de l'escadron et jours rémunérés pour les spécialistes

Remarque. Tiré de Effectif, priorité de dotation et nombre autorisé de jours rémunérés des corps / escadrons de cadets (p. A-1/2), par le Directeur – Cadets 2, 2007, Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-CR-CCP-705/PF-002 Annexe A de l'OCOM C507.01 du Guide pédagogique

Si un poste est vacant dans l'effectif d'un corps de cadets ou d'un escadron, un nouvel officier du CIC peut être enrôlé et affecté à ce poste. S'il n'existe pas de poste, le nouvel officier du CIC peut être enrôlé et affecté à un poste qui figure sur la liste d'attente d'une région ou d'un détachement et faire du service volontaire au corps de cadets ou à l'escadron.



Figure A-3 Officier CIC au corps de cadets ou escadron

Remarque. Tiré de Cadets Canada, 2010, À propos du CIC. Extrait le 19 février 2010 du site http://www.cadets.ca/assets/0/121/401/2421/3811/a75e2dac-7cd5-4914-82b6-553ee43f0c80.jpg

Jours rémunérés

Le commandant d'un corps de cadets ou d'un escadron peut être rémunéré pour un maximum de 35 jours par année et tous les autres officiers de l'effectif peuvent être rémunérés pour un maximum de 25 jours par année. Les officiers CIC sur les listes d'attente ou d'effectifs régionaux qui font du service volontaire à un corps de cadets ou à un escadron ne sont rémunérés que lorsqu'ils sont engagés pour assurer un service en dehors du corps de cadets ou d'un escadron . Les officiers CIC peuvent être mutés aux postes de l'effectif d'un corps de cadets ou d'un escadron à mesure que ces derniers deviennent disponibles. Outre le nombre maximum de jours rémunérés pour l'instruction d'un corps de cadets ou d'un escadron un officier CIC peut être rémunéré en service de réserve de classe A ou B pour suivre un cours ou remplir d'autres fonctions.



Le saviez-vous?

Il existe trois classes de service de réserve.

- Service de classe A. Le service de classe A est utilisé pour les périodes d'emploi de moins de 12 jours. Les officiers du CIC sont fréquemment engagés pour un service de classe A, par exemple, une rémunération mensuelle de corps de cadets ou d'escadron, un travail de deux jours à une compétition de tir de précision, etc.
- Service de classe B. Le service de classe B est utilisé pour les périodes d'emploi de plus de 13 jours. Pour tout service de classe B de plus de 90 jours, un message d'avis d'emploi doit être annoncé pour permettre aux individus qualifiés d'indiquer que le poste les intéresse. Les officiers du CIC sont souvent employés pour un service de classe B, par exemple, pour suivre un cours de formation au CIC (de 15 jours), travailler à un CIEC (plus de 12 jours), assumer un poste temporaire de 4 mois à un quartier général régional, assumer un poste d'officier des cadets de secteur (OCS) à temps plein dans un détachement ou une région, etc.
- Service de classe C. Le service de classe C est utilisé lorsque des membres de la P rés servent à temps plein sur le plan opérationnel. Il sert également dans des circonstances exceptionnelles lorsqu'un réserviste sert à un poste de F rég non opérationnel. Les officiers du CIC ne sont jamais employés pour un service de classe C et l'approbation du Vice-chef d'état-major de la Défense (VCEMD) est exigé pour les membres de la P rés.

ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION TECHNIQUE

Les établissements d'instruction technique sont des centres d'instruction qui permettent de compléter le programme du corps de cadets ou d'escadron en offrant une instruction spécialisée qui n'est pas disponible à chaque corps de cadets ou à chaque escadron. Sans les établissements d'instruction technique, les cadets ne seraient pas en mesure de satisfaire aux exigences d'instruction obligatoire. Chaque établissement d'instruction technique est dirigé par un coordinateur sélectionné par la région pour planifier et assurer l'instruction sur les lieux. La plupart de ces coordinateurs sont aussi des officiers du CIC d'un corps de cadets ou d'un escadron. Ils sélectionnent et engagent d'autres officiers du CIC en service de classe A comme personnel.

Écoles régionales de voile des cadets (Centres de voile)

Les centres de voile complètent l'instruction des phases du programme des cadets de la Marine en offrant une instruction de voile et des occasions d'instruction sur l'eau qui ne sont pas disponibles à un corps. Les centres de voile offrent des occasions aux officiers du CIC d'être employés comme coordinateurs de centre de voile ou membre du personnel d'instruction de centre de voile. Le nombre maximum de jours rémunérés varie en fonction de la région et du poste. Chaque centre de voile utilise le même personnel d'instruction pour assurer la continuité et pour former un groupe d'instructeurs expérimentés familiarisés avec le centre particulier.



Figure A-4 Instruction au centre de voile

Remarque. Tiré de Regional Cadet Support Unit (Eastern), 2010, Eastern Region Nautical Training. Extrait le 19 février 2010 du site http://cms.cadets.gc.ca/assets/0/121/423/427/443/3403/3421/3423/3439/a409501d-5351-4a6c-be4a-952fcfdb5e8f.jpg

Centres d'expédition des cadets de l'Armée (Centres d'expédition)

Les centres d'expédition complètent le programme d'étoile des cadets de l'Armée en offrant une instruction de navigation et des occasions d'expédition qui ne sont pas disponibles à un corps. Les centres d'expédition offrent des occasions aux officiers du CIC d'être employés comme coordinateurs de centre d'expédition ou membre du personnel d'instruction d'expédition. Le nombre maximum de jours rémunérés varie en fonction de la région et du poste. Chaque centre d'expédition utilise le même personnel d'instruction pour assurer la continuité et pour former un groupe d'instructeurs expérimentés familiarisés avec le centre particulier.



Figure A-5 Instruction au centre d'expédition

Remarque. Tiré de Regional Cadet Support Unit (Prairie), 2010, Program Description. Extrait le 19 février 2010 du site http://www.cadets.ca/assets/0/121/379/3617/9166/e1eb1423-e31f-4f23-a707-e0fc93ef52ec.jpg

Opérations aériennes régionales des cadets (Centres de vol à voile)

Les centres de vol à voile sont ouverts toute l'année pour soutenir le programme et l'instruction d'été de l'escadron. Ils complètent le programme de niveau de qualification des cadets de l'Air en offrant une instruction aéronautique et des occasions de vol à voile qui ne sont pas disponibles à un escadron. Les centres de vol à voile offrent des occasions aux officiers du CIC d'être employés comme coordinateurs de centre de vol à voile, pilotes, personnel de piste ou membre du personnel d'instruction de vol à voile. Le nombre maximum de jours rémunérés varie en fonction de la région et du poste. Chaque centre de vol à voile utilise le même personnel d'instruction pour assurer la continuité et pour former un groupe d'instructeurs expérimentés familiarisés avec le centre particulier. Au cours des mois d'été, les 5 centres régionaux sont exploités en tant que CIEC et sont chargés d'offrir des programmes qui peuvent inclure le cours d'aviation élémentaire, le cours d'aviation avancée, le programme de bourse de pilote de planeur et le programme de bourse de pilote d'avion.



Figure A-6 Instruction au centre de vol à voile

Remarque. Tiré de Cadets Canada, 2010, *Air Cadet 2009 CSTC Course Listings*. Extrait le 19 février 2010 du site http://www.cadets.ca/assets/0/121/401/2421/3811/79dc086b-d5f2-4ee6-9526-81c7492440c1.jpg

	Avez-vous des amis qui ont travaillé dans un établissement d'instruction technique?
183	Se creuser les méninges n° 3 : Combien de postes rémunérés existe-il pour l'effectif d'un corps de cadets ou d'un escadron qui compte moins de 30 cadets?
183	Se creuser les méninges n° 4 : Qu'est-ce qu'un service de classe A?

SECTION 3 OCCASIONS DE SERVICE RÉGIONALES

ACTIVITÉS DIRIGÉES À L'ÉCHELLE RÉGIONALE (ADER)

Les ADER sont des activités que les commandants des unités régionales de soutien aux cadets (URSC) dirigent tous les ans dans leurs régions respectives. Les ADER complètent le programme du corps de cadets ou d'un escadron en soutenant l'intérêt des cadets dans des domaines spécifiques à l'instruction des cadets, et permettent aux commandants des URSC d'adapter le PC complet pour qu'il réponde aux intérêts de leurs régions et de capitaliser sur les occasions et les ressources offertes dans leurs régions. Les ADER appartiennent à deux catégories : les activités non discrétionnaires et les activités discrétionnaires. Un grand nombre d'ADER nécessitent le soutien des officiers du corps de cadets ou de l'escadron pour leur planification et leur mise en application et exigent l'engagement d'un service de classe A.



Figure A-7 Championnats de biathlon provinciaux

Remarque. Tiré de Trek Earth, 2010, Photos. Extrait le 19 février 1010 du site http://www.trekearth.com/gallery/photo320887

Activités non discrétionnaires

Les ADER non discrétionnaires comprennent les activités régionales qui permettent la sélection des cadets pour les compétitions nationales et qui comme telles doivent être financées et dirigées. Les ADER non discrétionnaires inclut:

- les championnats de tir de précision de zone, provinciaux ou régionaux.
- les championnats de biathlon de zone, provinciaux ou régionaux,
- les échanges interprovinciaux,

A-CR-CCP-705/PF-002 Annexe A de l'OCOM C507.01 du Guide pédagogique

- les régates de zone, provinciales ou régionales du programme des cadets de la Marine, et
- les expéditions régionales des cadets de l'Armée.

Des officiers du CIC sont engagés en service de classe A pour permettre aux régions d'animer ces événements. Dans de nombreux cas, il est demandé aux individus sélectionnés pour le service de revenir les années suivantes en fonction de leur rendement, de même que pour former une base de personnel expérimenté.

Activités discrétionnaires

Outre les activités programmées dans le cadre du programme du corps de cadets ou de l'escadron, des activités supplémentaires peuvent être organisées, financées et dirigées sous la supervision de l'URSC, tel que déterminé par le commandant de l'URSC. Les activités sélectionnées doivent viser à atteindre l'objectif du PC. Activités possibles :

- les activités d'exercice militaire et de cérémonial telles que les cérémonies ou les compétitions d'exercice militaire:
- les activités d'instruction de leadership telles que les stages d'instruction des cadets seniors ou des concours d'art oratoire;
- les activités sportives récréatives telles que les compétitions inter-corps ou inter-escadrons, les rencontres omnisportives, etc.;
- les activités de tir de précision à la carabine à air comprimé telles que les séances d'instruction, les compétitions ou les événements civils;
- les activités supplémentaires de biathlon d'été et d'hiver telles que les séances d'instruction, les compétitions ou les événements civils;
- les activités d'instruction de musique telles que les séances d'instruction, les musiques d'honneur ou les concours de musiques militaires et de corps de cornemuses;
- les activités de premiers soins telles que les formations ou les compétitions;
- les activités de familiarisation des FC telles que les visites d'installations des FC, le tir avec un fusil C7, la participation à des présentations ou à des démonstrations des FC, les échanges avec des membres et des unités des FC, etc.:
- les activités du programme du Prix du Duc d'Édimbourg telles que les séances d'information ou les présentations du personnel du corps de cadets ou d'escadron.

THE STATE OF THE S	Maintenant que vous savez ce que sont les ADER, inscrivez la liste de celles auxquelles vous avez participé au cours de votre programme d'instruction de cadets.			

Comme dans le cas des ADER non discrétionnaires, des officiers du CIC sont engagés en service de classe A pour permettre aux régions d'animer ces événements. Dans de nombreux cas, il est demandé aux individus sélectionnés pour le service de revenir les années suivantes en fonction de leur rendement, de même que pour former le personnel.

	Se creuser les méninges n° 5 : Quelle est la différence entre les ADR non discrétionnaires et discrétionnaires?
E	

DÉTACHEMENT DE CADETS / UNITÉ RÉGIONALE DE SOUTIEN AUX CADETS (URSC)

Les officiers du CIC qui effectuent un service de classe B à temps plein occupent de nombreux postes au sein des détachements de cadets ou des URSC. Ils sont choisis en fonction de leurs qualifications et de leur expérience avec le PC. Ils aident à la gestion du PC au nom du commandant de l'URSC et travaillent aux côtés des autres membres de la F rég et de la P rés.

Détachement de cadets

Les détachements de cadets se trouvent dans certaines régions et servent à améliorer l'administration des corps de cadets ou des escadrons. Ils sont dirigés par un commandant de détachement qui gère un personnel d'officiers et de MR qui sont responsables de tous les corps de cadets ou escadrons de la région concernée. Les détachements de cadets se livrent essentiellement à la mise en œuvre du PC de la région et leurs personnels exécutent des fonctions telles que les demandes de remboursement de voyage, les préparatifs de voyage et l'approbation des activités d'instruction proposées par les commandants des corps de cadets ou des escadrons.

Les officiers du CIC peuvent occuper des postes aux détachements de cadets tels que le poste d'OCS, d'officier des mouvements ou de commandant du détachement. Les postes varient en fonction de la région et du détachement.

Unité régionale de soutien aux cadets (URSC)

Au Canada, le PC est enseigné par six URSC disséminés.

- URSC (Atlantique)–L'URSC (A) comprend toutes les unités de cadets des provinces de Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard, de Terre-Neuve et du Labrador;
- URSC (Est)–L'URSC (E) comprend toutes les unités de cadets de la province de Québec et des escadrons de cadets de l'Air de la région de la Vallée de l'Outaouais;
- URSC (Centre)–L'URSC (C) comprend toutes les unités de cadets de la province de l'Ontario, sauf les escadrons de cadets de l'Air de la Vallée de l'Outaouais et tous les corps de cadets et escadrons du nord-ouest de l'Ontario;
- URSC (Prairies)–L'URSC (Pra) comprend toutes les unités de cadets des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et d'Alberta et tous les corps de cadets et escadrons du nord-ouest de l'Ontario;
- URSC (Pacifique)–L'URSC (P) comprend toutes les unités de cadets de la province de Colombie-Britannique; et
- URSC (Nord)–L'URSC (N) comprend toutes les unités de cadets du territoire du Yukon, des territoires du Nord-Ouest et du Nunavut.

A-CR-CCP-705/PF-002 Annexe A de l'OCOM C507.01 du Guide pédagogique

Les régions sont dirigées par un commandant qui gère un personnel d'officiers et de MR qui sont responsables de tous les corps de cadets et escadrons de la région. Les URSC se livrent essentiellement à l'administration et à la budgétisation financière du PC de la région et leurs personnels exécutent des fonctions telles que la rémunération, la gestion des ressources humaines, les budgets, la sélection des effectifs et la direction des activités d'instruction pour le programme du CIEC.

Les officiers du CIC peuvent occuper des postes d'officiers d'instruction régionaux, officier régional d'instruction commune, officier régional des mouvements ou officier régional d'administration ou des ressources humaines. Les postes varient en fonction de la région, étant donné que chaque URSC est organisée de façon différente.

	Se creuser les méninges n° 6 : Quels types de postes un officier du CIC peut-il occuper au sein d'une URSC?
[3	

École régionale d'instructeurs de cadets (ERIC)

Chaque région, à l'exception du Nord, dispose d'une école qui assure la formation des officiers du CIC. ERIC (A) pour la région de l'Atlantique, ERIC (E) pour la région de l'Est, etc. Bien que chacune d'elles soit organisée de façon différente, elles ont toutefois des postes semblables pour les officiers du CIC. Un commandant supervise tous les aspects de l'école et assume un service à temps plein de classe B. Dans la plupart des ERIC, un officier des normes et un officier d'administration assument également un service à temps plein de classe B. Des officiers du CIC sont engagés pour un service à temps partiel ou à temps plein de classe A ou B en vue d'augmenter ce personnel essentiel et de jouer le rôle de personnel instructeur (PI) pour diriger les cours.



Figure A-8 Instruction à l'ERIC

Remarque. Tiré de Regional Cadet Support Unit (Pacific), 2010, LTQ Course Info. Extrait le 19 février 2010 du site http://cms.cadets.gc.ca/assets/0/121/381/1607/5120/6830/2bfaa598-e73e-4a55-9ea3-678859fa4159.jpg

La sélection des officiers du CIC qui doivent servir de PI dans une ERIC s'effectue en fonction de leurs connaissances et compétences à présenter des leçons originales et efficaces aux officiers du CIC qui prennent le cours. Selon le cours présenté, les PI sont sélectionnés en fonction de leurs connaissances particulières dans un domaine du PC (comme l'orientation, le canot, la descente en rappel, le vol, la voile, etc.). Servir de PI dans une ERIC peut être une occasion de service à long terme ou à court terme et constitue un outil excellent pour le perfectionnement d'un officier du CIC.



Le saviez-vous?

Le premier cours que vous complétez en tant qu'officier du CIC est le cours élémentaire d'officier (CEO). Le CEO offre aux nouveaux officiers l'instruction nécessaire pour exercer des fonctions de membre du CIC au sein des FC et couvre les politiques, les règlements, l'exercice militaire, etc. Les ERIC offrent le CEO plusieurs fois au cours de l'année.

SECTION 4 OCCASIONS DE SERVICE À UN CENTRE D'INSTRUCTION D'ÉTÉ DE CADETS (CIEC)

Occasions de service à un CIEC

Le programme des CIEC est une partie intégrale du PC, et vise à offrir à une partie de la population des cadets une instruction et des occasions de développer des connaissances et des compétences avancées dans des activités spécialisées. Il permet aussi de former des instructeurs ou des chefs pour ces activités spécialisées pour tous les éléments du PC. Les CIEC sont dotés d'officiers du CIC de service de classe B qui gèrent et supervisent tous les aspects du centre d'instruction. Certains CIEC disposent d'un petit nombre d'officiers à temps plein qui travaillent au cours de l'année d'instruction pour permettre au CIEC de se préparer à former des cadets au cours de l'été.

Chaque région choisit des officiers du CIC pour les CIEC. La liste des postes disponibles est publiée à l'automne et les demandes d'emploi sont attendues des officiers du CIC intéressés. Au cours de l'hiver, des comités de sélection se réunissent pour trier les demandes d'emploi et décider quels candidats conviennent le mieux aux postes divers. Au printemps, on publie la liste des officiers du CIC sélectionnés pour les emplois.



Figure A-9 Instruction à un CIEC

Remarque. Tiré de HMCS ACADIA, 2010, *Photo Gallery*. Extrait le 19 février 2010 du site http://www.cadets.ca/cstc/acadia/photogallery.aspx#ctl00_ContentPlaceHolder1_ImageGallery1_ImageDirectory

Les postes disponibles seront différents, puisque les exigences de chaque CIEC seront différentes. Les catégories générales des emplois sont toutefois universelles et peuvent comprendre :

 Les officiers divisionnaires, les commandants de peloton et les commandants de section sont responsables de la supervision et de l'instruction quotidiennes des cadets qui participent à un cours à un CIEC. Ils se chargent de questions en tous genres et sont la première personne auxquels les cadets font état de leurs problèmes. La majorité des officiers du CIC de première année sont employés comme officiers divisionnaires, commandants de peloton ou commandants de section.

- Les officiers de service, les officiers d'hébergement et le superviseur des quartiers sont responsables de la supervision des cadets au cours des heures de non-instruction. Ils sont généralement organisés en périodes de travail et peuvent travailler de jour ou de nuit. Les officiers du CIC de première année sont souvent engagés comme officiers de service, les officiers d'hébergement ou superviseurs de quartiers puisque l'expérience de supervision acquise améliore leurs aptitudes et les prépare à d'autres postes à responsabilités plus importantes.
- Les postes de soutien de l'instruction ne sont pas souvent inclus dans les divers départements d'instruction, de compagnies et d'escadrons et servent à augmenter le personnel de la division, du peloton ou de section lors du déroulement d'une instruction spécialisée. Certains CIEC disposent de postes de soutien d'instruction dans les domaines de conditionnement physique et des sports, champ de tir, exercice militaire et cérémonial, formation par l'aventure, canotage, opérations de vol, opérations en mer, etc.
- Les postes de soutien et de service comprennent tous les autres emplois logistiques et administratifs nécessaires à l'exploitation du CIEC. Quelques-uns des postes de soutien et services sont des postes d'approvisionnement, d'administration, de banque ou de rémunération, de services d'alimentation, de transport, etc.

Les officiers du CIC optent souvent d'améliorer leur service à un corps de cadets ou à un escadron en servant à un CIEC. Bien que cela ne soit pas nécessaire, c'est une façon efficace de perfectionner ses propres connaissances du PC.

	Se creuser les méninges n° 7 : Citez quelques exemples de postes de soutien de l'instruction à un CIEC.
[&	

SECTION 5 OCCASIONS DE SERVICE À L'ÉCHELLE NATIONALE

ACTIVITÉS DIRIGÉES À L'ÉCHELLE NATIONALE (ADEN)

Les ADEN sont des activités que le D Cad et RJC et les officiers supérieurs d'état-major (OSEM) des éléments ont choisi d'instituer à l'échelle nationale. Les ADEN complètent le programme du corps de cadets ou escadron en soutenant l'intérêt des cadets dans des domaines spécifiques à l'instruction des cadets et permettent aux commandants des OSEM des éléments d'adapter le PC complet pour qu'il réponde aux intérêts de leurs éléments et de capitaliser sur les occasions et les ressources nationales et internationales. Un grand nombre d'ADEN nécessitent le soutien des officiers du corps de cadets ou d'escadrons pour leur planification et leur mise en application et exigent l'engagement d'un service de classe A.

Les ADEN comprennent, mais sans s'y limiter :

- le championnat national de carabine à air comprimé;
- le championnat national de biathlon d'hiver des cadets;
- les programmes d'échanges internationaux des cadets de la Marine, de l'Armée et de l'Air;
- les déploiements des cadets de la Marine à bord de Navires canadiens de Sa Majesté (NCSM), de navires de la Garde côtière, etc.;
- les régates nationales des cadets de la Marine;
- la croisière nationale sur grand voilier des cadets de la Marine;
- le stage de matelotage des cadets de la Marine;
- les expéditions nationale et internationale des cadets de l'Armée; et
- le voyage à Oshkosh du programme des cadets de l'Air.

Tous les officiers du CIC sont admissibles à un emploi pour les activités dirigées à l'échelle nationale et leur sélection est fondée sur leurs connaissances et leur expérience du sujet des activités dirigées à l'échelle nationale.



Figure A-10 Championnats nationaux de tir de précision

Remarque. Tiré de Cadets Canada, 2010, National Cadet Marksmanship Championship 2009. Extrait le 19 février 2010 du site http://www.cadets.ca/uploadedlmages/Cadet_Websites/National/Competitions/Marksmanship/Daily_Updates/15%20may%20daily%20update(1).JPG?n=4681

To the second se	Maintenant que vous savez ce que sont les activités dirigées à l'échelle nationale, avezvous participé à l'une d'elles au cours de votre instruction de cadet? Si oui, inscrivez-les.

DIRECTEUR - CADETS ET DES RANGERS JUNIORS CANADIENS (D CAD ET RJC)

Le D Cad et RJC est l'organisation nationale qui administre, élabore, coordonne et offre un soutien national à tous les aspects du PC au Canada. Il décide aussi des politiques et élabore et coordonne l'instruction des officiers du CIC. Son personnel comprend la F rég, des officiers de la P rés et des MR, de même que des officiers du CIC. Les officiers du CIC au sein du D Cad et RJC travaillent en service de classe B et exécutent des fonctions qui vont du développement à la gestion de l'infrastructure. Le personnel permanent du D Cad et RJC est parfois augmenté avec des officiers du CIC provenant d'un bout à l'autre du pays, qui travaillent sur des groupes cibles, des projets d'élaboration et des comités de rédaction divers. Ces occasions supplémentaires varient de quelques semaines à plusieurs mois.

*	Se creuser les méninges n° 8 : De quoi le D Cad et RJC est-il responsable?
[3	



Félicitations, vous venez de compléter votre trousse d'autoformation de l'OCOM C507.01 (Identifier les occasions de service pour un officier du Cadre des instructeurs de cadets (CIC)). Complétez l'exercice suivant et remettez la trousse complétée à l'officier d'instruction ou à l'officier du niveau, qui inscrira la réalisation de votre compétence dans votre journal de bord de cadet-maître.

EXERCICE FINAL
Nom du cadet : Date :
1. Quelles sont les normes d'enrôlement élémentaires des membres du CIC?
2. Combien de postes rémunérés existe-il pour l'effectif d'un corps de cadets ou d'un escadron qui compte 100 cadets?
3. Définir le service de classe B.
4. Quel est le but d'un centre de vol à voile?
5. Quels postes sont disponibles au sein d'un détachement de cadets pour un officier du CIC?
6. Inscrire six ADEN.

A-CR-CCP-705/PF-002 Annexe A de l'OCOM C507.01 du Guide pédagogique CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

CORRIGÉ DE L'ACTIVITÉ « SE CREUSER LES MÉNINGES »



Se creuser les méninges n° 1 :

Les officiers du CIC sont-ils membres des FC?



Le CIC est la branche du personnel des FC la plus importante dont le nombre atteint plus de 6 000 membres. Les officiers du CIC, à titre de membres des FC, relèvent de l'autorité de la Loi sur la Défense nationale, la loi qui régit les forces militaires du Canada, et sont assujettis aux mêmes règles et règlements que tout autre membre de la force de réserve ou de la force régulière.



Se creuser les méninges n° 2 :

Quelles sont les exigences de formation scolaire nécessaires à un enrôlement au CIC?

Pour être admissible à un enrôlement au CIC, il faut détenir un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent. Dans des circonstances exceptionnelles et avec l'approbation du directeur des cadets et des Rangers juniors canadiens (D Cad et RJC), un candidat qui ne détient pas de diplôme d'études secondaires peut être enrôlé. Une dispense d'éducation ne sera accordée que dans les situations qui seront favorables à des OCC.



Se creuser les méninges n° 3 :

Combien de postes rémunérés existe-il pour l'effectif d'un corps de cadets ou d'un escadron qui compte moins de 30 cadets?

Il existe cinq postes rémunérés pour l'effectif d'un corps de cadets ou d'un escadron qui compte 30 cadets.



Se creuser les méninges n° 4 :

Qu'est-ce qu'un service de classe A?

Le service de classe A est utilisé pour les périodes d'emploi de moins de 12 jours. Les officiers du CIC sont fréquemment engagés pour un service de classe A, par exemple, une rémunération mensuelle de corps de cadets ou d'escadron, un travail de deux jours à une compétition de tir de précision, etc.



Se creuser les méninges n° 5 :

Quelle est la différence entre les ADER non discrétionnaires et discrétionnaires?

Les ADER non discrétionnaires comprennent les activités régionales qui permettent la sélection des cadets pour les compétitions nationales et qui comme telles doivent être financées et dirigées. Outre les activités programmées dans le cadre du programme du corps de cadets ou de l'escadron, des activités supplémentaires peuvent être organisées, financées et dirigées sous la supervision de l'URSC, tel que déterminé par le commandant de l'URSC. Ces activités sont considérées comme discrétionnaires.



Se creuser les méninges n° 6 :

Quels types de postes un officier du CIC peut-il occuper au sein d'une URSC?

Les officiers du CIC peuvent occuper des postes d'officiers d'instruction régionaux, d'officier régional d'instruction commune, d'officier régional des mouvements ou d'officier régional d'administration ou des ressources humaines. Les postes varient en fonction de la région, étant donné que chaque URSC est organisée de façon différente.



Se creuser les méninges n° 7 :

Citez quelques exemples de postes de soutien de l'instruction à un CIEC.

Les postes de soutien de l'instruction ne sont pas souvent inclus dans les divers départements d'instruction, de compagnies, d'escadrons et servent à augmenter le personnel de la division, du peloton ou de la section lors du déroulement d'une instruction spécialisée. Certains CIEC disposent de postes de soutien d'instruction dans les domaines du conditionnement physique et des sports, champ de tir, exercice militaire et cérémonial, formation par l'aventure, canotage, opérations de vol, opérations en mer, etc.

CLÉ DE CORRECTION DE L'EXERCICE FINAL

1. Quelles sont les normes d'enrôlement élémentaires du CIC?

Pour être admissible à un enrôlement au sein de l'ID SGPM, un individu doit être citoyen canadien, avoir une bonne réputation au sein de la collectivité et être recommandé par le commandant d'une organisation de cadets, un comité de parents ou la ligne provinciale correspondante, avoir atteint l'âge minimum d'enrôlement de 18 ans et être apte à compléter au moins un an de service avant d'atteindre l'âge de retraite obligatoire (ARO) de 65 ans du CIC, répondre aux normes médicales prescrites dans le CANFORGEN 070/07 et détenir un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.

2. Combien de postes rémunérés existe-il pour l'effectif d'un corps de cadets ou d'un escadron qui compte moins de 100 cadets?

Il existe huit postes rémunérés pour les effectifs d'un corps de cadets ou d'un escadron qui compte 100 cadets.

3. Définir le service de classe B.

Le service de classe B est utilisé pour les périodes d'emploi de plus de 13 jours. Pour tout service de classe B de plus de 90 jours, un message d'avis d'emploi doit être annoncé pour permettre aux individus qualifiés d'indiquer que le poste les intéresse. Les officiers du CIC sont souvent employés pour un service de classe B, par exemple, pour suivre un cours de formation au CIC (de 15 jours), travailler à un CIEC (de plus de 12 jours), assumer un poste temporaire de 4 mois à un quartier général régional, assumer un poste à temps plein d'officier des cadets de secteur (OCS) dans un détachement ou une région, etc.

4. Quel est le but d'un centre de vol à voile?

Les centres de vol à voile sont ouverts toute l'année pour soutenir le programme et l'instruction d'été de l'escadron. Ils complètent le programme de niveau de qualification des cadets de l'Air en offrant une instruction aéronautique et des occasions de vol à voile qui ne sont pas disponibles à un escadron. Les centres de vol à voile offrent des occasions aux officiers du CIC d'être employés comme coordinateurs de centre de vol à voile, pilotes, personnel de piste ou membre du personnel d'instruction de vol à voile. Le nombre maximum de jours rémunérés varie en fonction de la région et du poste. Chaque centre de vol à voile utilise le même personnel d'instruction pour assurer la continuité et pour former un groupe d'instructeurs expérimentés familiarisés avec

le centre particulier. Au cours des mois d'été, les 5 centres régionaux sont exploités en tant que CIEC et sont chargés d'offrir des programmes qui peuvent inclure le cours d'aviation élémentaire, le cours d'aviation avancée, le programme de bourse de pilote de planeur et le programme de bourse de pilote d'avion.

5. Quels postes sont disponibles au sein d'un détachement de cadets pour un officier du CIC?

Les officiers du CIC peuvent occuper des postes aux détachements de cadets tels que le poste d'OCS, d'officier des mouvements ou de commandant du détachement. Les postes varient en fonction de la région et du détachement.

6. Inscrire six ADEN.

Les ADEN établies comprennent, mais sans s'y limiter :

- <u>le championnat national de carabine à air comprimé;</u>
- le championnat national de biathlon d'hiver des cadets;
- <u>les programmes d'échanges internationaux des cadets de la Marine, de l'Armée et de l'Air;</u>
- <u>les déploiements des cadets de la Marine à bord de Navires canadiens de Sa Majesté (NCSM), de</u> navires de la Garde côtière, etc.;
- <u>les régates nationales des cadets de la Marine;</u>
- <u>la croisière nationale sur grand voilier des cadets de la Marine;</u>
- le stage de matelotage des cadets de la Marine;
- l'expédition nationale des cadets de l'Armée;
- <u>l'expédition internationale des cadets de l'Armée; et</u>
- le voyage à Oshkosh du programme des cadets de l'Air.

A-CR-CCP-705/PF-002 Annexe B de l'OCOM C507.01 du Guide pédagogique CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC



CADETS ROYAUX DE L'ARMÉE CANADIENNE CADET-MAÎTRE GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 3

OCOM C507.02 – IDENTIFIER DES OCCASIONS DE BÉNÉVOLAT AVEC LA LIGUE DES CADETS DE L'ARMÉE DU CANADA (LCAC)

Durée totale : 90 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à la réalisation de cette trousse d'autoformation sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans la publication A-CR-CCP-705/PG-002, *Norme de qualification et plan du Cadet-maître*, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide d'autoformation, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant de faciliter la leçon.

Les trousses d'autoformation sont destinées à être complétées par les cadets individuellement. On peut trouver davantage de renseignements sur les trousses d'autoformation dans l'avant-propos et la préface.

Quatorze jours au moins avant que le cadet se mette à étudier cette trousse d'autoformation, contacter le président du comité répondant du corps (CRC) pour fixer une réunion de 30 minutes entre un membre de la LCAC et le cadet du niveau d'instruction de cadet-maître.

Photocopier la trousse d'autoformation qui se trouve à l'annexe A pour le cadet.

Photocopier le corrigé qui se trouve à l'annexe B, mais ne pas le remettre au cadet.

Photocopier les notes de la personne qui parle / l'ordre du jour qui se trouve à l'annexe C et les fournir au membre de la LCAC avant la date de la réunion.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

L'autoformation a été choisie pour cette leçon, car elle permet au cadet d'examiner plus en détail et à son propre rythme d'apprentissage les occasions de bénévolat au sein de la LCAC. Le cadet est ainsi encouragé à devenir davantage autonome et indépendant alors qu'il se concentre sur son propre apprentissage au lieu de l'apprentissage dirigé par l'instructeur.

INTRODUCTION

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de la présente leçon, le cadet doit être en mesure d'identifier des occasions de bénévolat avec la LCAC.

IMPORTANCE

Il est important que les cadets identifient les occasions de bénévolat avec la LCAC afin de connaître le potentiel d'une participation opportune avec les OCC une fois que leur service de cadet prend fin.

INSTRUCTIONS DE LA TROUSSE D'AUTOFORMATION

OBJECTIF

L'objectif de cette trousse d'autoformation est de permettre aux cadets d'identifier les occasions de bénévolat avec la LCAC.

RESSOURCES

- des trousses d'autoformation,
- des stylos et des crayons.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

Fournir aux cadets une salle de classe ou un secteur d'entraînement approprié pour compléter la trousse d'autoformation.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ

- 1. Remettre aux cadets une copie de la trousse d'autoformation qui se trouve à l'annexe A et un stylo ou un crayon.
- 2. Accorder 60 minutes aux cadets pour compléter la trousse d'autoformation.
- 3. Offrir de l'aide lorsqu'un cadet en exprime le besoin.
- 4. Demander au cadet de participer à une réunion de 30 minutes avec un membre de la LCAC.
- 5. Ramasser la trousse d'autoformation dès qu'un cadet a terminé.
- Corriger la trousse d'autoformation à l'aide du corrigé qui se trouve à l'annexe B.
- 7. Offrir une rétroaction au cadet et indiquer s'il a ou non complété l'objectif de compétence (OCOM).
- 8. Redonner la trousse d'autoformation complétée au cadet pour qu'il puisse la consulter plus tard.
- 9. Inscrire le résultat dans le journal de bord du cadet et dans le dossier d'instruction du cadet.

MESURES DE SÉCURITÉ

S.O.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

La réalisation de la trousse d'autoformation par les cadets servira de confirmation de l'apprentissage de cette leçon.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

S.O.

OBSERVATIONS FINALES

Il est important que les cadets identifient les occasions de bénévolat au sein de la LCAC afin qu'ils connaissent le potentiel d'une participation opportune avec les OCC une fois que leur service de cadet prend fin.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

La réunion de 30 minutes entre le membre de la LCAC et le cadet du niveau de cadet-maître doit être planifiée pour la troisième période de la séance d'instruction au cours de laquelle les cadets procèdent à l'étude de cette trousse d'autoformation.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A0-040 2005-113124 Vice-Chief of the Defence Staff. (2005). *Protocole d'entente entre le MDN et les ligues*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

C2-292 Ligue des cadets de l'Armée du Canada. (2009). *Policies manual*. Ottawa, Ontario, Ligue des cadets de l'Armée du Canada.

C2-293 Ligue des cadets de l'Armée du Canada. (2010). *Army cadet expeditions—Background*. Extrait le 1^{er} mars 2010 du site http://www.armycadetleague.ca/Templates/expedition/eng/program/background.html

IDENTIFIER LES OCCASIONS DE BÉNÉVOLAT AVEC LA

LIGUE DES CADETS DE L'ARNÉE DU CANADA (LGAG)



SECTION 1: RÉVISER LES RESPONSABILITÉS DE LA LCAC

SECTION 2: EXEMPLES DE SOUTIEN OFFERT PAR LES CADETS DE L'ARMÉE DE LA LCAC

SECTION 3: PARTICIPER À UNE RÉUNION AVEC UN MEMBRE DE LA LCAC

SECTION 1 RÉVISER LES RESPONSABILITÉS DE LA LCAC

RÔLE DE LA LCAC

Le rôle de la LCAC est de fournir une instruction, un soutien et un cadre organisationnel au comité répondant du corps (CRC), qui est le groupe qui assume les responsabilités locales de la LCAC en offrant son soutien au corps. Le CRC est composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un trésorier et des présidents des comités qui supervisent les diverses activités du comité telles que les collectes de fonds, le recrutement, le transport, les services d'alimentation, les relations publiques et les projets spéciaux. Le président du CRC sert de liaison entre la LCAC et le commandant. Les membres du CRC sont généralement sélectionnés d'un répondant local, de l'unité d'affiliation, du comité parent et d'autres bénévoles soumis au processus de présélection.

Il revient à la LCAC de s'assurer qu'il rencontre ses responsabilités conformément au Protocole d'entente pour la conduite adéquate et efficace du programme des cadets au Canada.



Consulter le site en ligne

http://www.cadets.ca/WorkArea/linkit.aspx?LinkIdentifier=id&ItemID=53729 pour plus de renseignements sur le Protocole d'entente.



La ligue des cadets de l'Armée du Canada s'abrège à LCAC. LCAC sert aussi d'abréviation pour la Ligue des cadets de l'Air du Canada. Pour éviter toute confusion dans les documents qui contiennent des références aux deux ligues, la Ligue des cadets de l'Air du Canada est représentée par l'abréviation LCA.



Pouvez-vous nommer le président de votre CRC ou un des membres du CRC de votre corps?

RESPONSABILITÉS DE LA LCAC / DU CRC

Les responsabilités de la LCAC / du CRC sont les suivantes :

Collecte de fonds

Avant le début de chaque année d'instruction, le corps élabore un plan en vue de déterminer le type d'instruction auquel ils désirent participer et le soutien qui sera nécessaire. Une série de réunions entre le CRC et le commandant permettent l'ébauche d'une liste d'exigences de soutien qui indique les fonds immédiatement disponibles et ceux qui nécessitent une collecte. Le CRC est responsable d'organiser des activités de collecte de fonds en consultation avec le commandant.

	Quelles activités de collecte de fonds votre CRC a-t-il commanditées pour votre corps?
7,25	

Recrutement des cadets

Le programme des cadets dépend du flot constant des recrues pour chaque instruction annuelle afin que cette dernière se déroule sans problèmes. Un recrutement insuffisant peut créer un vide dans l'effectif futur des cadets seniors et donner lieu à un manque d'instructeurs. Le CRC est responsable de l'organisation de campagnes communautaires pour inciter les cadets à devenir membres du corps.

To the second se	Quel genre de campagnes de recrutement désirez-vous suggérer à votre collectivité?
7	

Recrutement des officiers

La LCAC est responsable de mener des campagnes locales pour attirer des candidats potentiels dans la collectivité à devenir membres du Cadre des instructeurs de cadets (CIC) et des instructeurs civils (IC) / bénévoles civils (BC). Cette action est dirigée en fonction des besoins confirmés par le commandant du corps de cadets.

Présélection des bénévoles

La LCAC dispose d'un programme exhaustif de présélection des bénévoles qui permet de déterminer si une personne est apte à travailler avec les jeunes et à quel titre elle peut mieux servir. La LCAC a une obligation légale et morale d'offrir un milieu où les cadets peuvent apprendre et grandir en toute sécurité.

Le programme de présélection présente les critères d'éligibilité suivants :

- une vérification de casier judiciaire,
- une habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables,
- une vérification des antécédents.
- une période de probation, y compris des entrevues et des évaluations,
- un dépôt central pour suivre les bénévoles qui travaillent avec les cadets,
- une photo-identification des membres présélectionnés,
- un système de vérification d'identité et des consignes de sécurité pour les conducteurs bénévoles,
- des politiques exhaustives contre le harcèlement et l'abus et de sécurité des cadets,
- la capacité de partager de l'information avec d'autres organisations de jeunes, et
- l'exigence d'une réévaluation tous les cinq ans.

A-CR-CCP-705/PF-002 Annexe A de l'OCOM C507.02 du Guide pédagogique

Pour appliquer comme bénévole et obtenir une carte d'identité de bénévole, le demandeur doit compléter un formulaire de demande et fournir sa photo. Le bénévole est informé de la politique contre le harcèlement et l'abus, de la politique sur les drogues et l'alcool et de la politique sur la sécurité des cadets. Les formulaires de demande complétés sont traités par la division provinciale ou territoriale et conservés conformément à la politique sur l'accès à l'information et la protection de l'information personnelle. Les formulaires de demande sont envoyés au Bureau national pour une dernière vérification en vue de vérifier si le bénévole a fait une demande dans d'autres juridictions, et dans l'affirmative, quelles préoccupations ont été soulevées. Une fois approuvé, une carte d'identité de bénévole est envoyée par la poste au bénévole. Une lettre est envoyée par la poste pour informer les bénévoles dont la candidature a été refusée.

Allocation d'installations d'administration et de formation adéquates

Le CRC, en collaboration avec le répondant local, est responsable de l'allocation d'installations d'administration et d'instruction adéquates, si elles ne sont pas fournies par le MDN. Ce qui comprend l'assurance nécessaire.

Participation aux comités de sélection pour les nominations de grades des cadets seniors

Le cmdt peut tenir un conseil de promotion avant de promouvoir un cadet au grade d'adjudant-maître (Adjum) ou d'adjudant-chef (Adjuc), ou à un grade supérieur. Le conseil de promotion est mandaté pour faire des recommandations au commandant concernant les cadets qui méritent d'être promus à un grade supérieur et pour établir au besoin l'ordre de priorité des candidats potentiels. Le CRC affecte un de ses membres au conseil de promotion. La décision finale concernant la promotion des cadets revient au commandant.

Participation aux sélections pour l'instruction d'été / les échanges des cadets de l'Armée

Le CRC est responsable de coopérer avec le commandant du corps en vue d'encourager les cadets à participer aux cours d'été et aux échanges. Il participe aussi au processus de sélection conformément au Protocole d'entente.

Participation aux sélections pour l'attribution des distinctions et des récompenses

Le CRC est responsable de participer au processus de co-sélection pour l'attribution des distinctions et des récompenses de la LCAC et de lancer le processus de sélection pour l'attribution des récompenses qui sont spécifiques à la LCAC.

18 18 18 18 18 18 18 18	Se creuser les méninges n° 1 : Quel est le rôle de la LCAC / du CRC?
18 18 18 18 18 18 18 18	Se creuser les méninges n° 2 : Pourquoi la LCAC doit-elle présélectionner tous les bénévoles?

18 A	Se creuser les méninges n° 3 : Que doit fournir le membre de la LCAC / du CRC au cours d'un conseil de promotion?
£8.	Se creuser les méninges n° 4: Qui initie le processus de sélection pour l'attribution des distinctions et des récompenses de la LCAC?

SECTION 2 EXEMPLES DE SOUTIEN OFFERT PAR LA LCAC AUX CADETS DE L'ARMÉE

DISTINCTIONS ET RÉCOMPENSES

La LCAC est fière de reconnaître les contributions apportées par les cadets à leurs collectivités locales. L'information suivante est un aperçu des différentes récompenses nationales décernées aux membres du programme des cadets de l'Armée.

La médaille de service des cadets de l'Armée (MSCA). La MSCA a été instituée pour reconnaître de loyaux services continus d'au moins quatre ans par les cadets de l'Armée méritants.

Afin de se qualifier pour cette récompense, un cadet actif doit avoir complété avec succès quatre années civiles (à compter de la date de son inscription) de loyaux services sans infraction sérieuse et être recommandé par le commandant.

Les années supplémentaires de service seront récompensées par une barrette. Chaque année additionnelle sera indiquée par une barrette supplémentaire. Sur les rubans, les années supplémentaires de service seront indiquées par une feuille d'érable en or, une pour chaque année supplémentaire de service.



Figure A-4 La médaille de service des cadets de l'Armée (MSCA)

Remarque. Tiré de La Ligue des cadets de l'Armée du Canada, 2010, Médaille de service des cadets de l'Armée (MSCA). Extrait le 23 février 2010 du site http://www.armycadetleague.ca

Les distinctions honorifiques du major-général W.A. Howard. À déterminer



Figure A-5 Les distinctions honorifiques du major-général W.A. Howard

Remarque. Tiré de Cadets Canada, 2010, Symboles du programme des cadets —Cadets de l'Armée. Retrieved February 23, 2010, http://www.cadets.ca

Distinction honorifique du général Walsh. Le prix de la distinction honorifique du général Walsh est décerné chaque année par la LCAC au nom de la Légion royale canadienne (LRC). Sur invitation de la LRC, le récipiendaire du prix de la distinction honorifique du général Walsh est invité à représenter les jeunes à la cérémonie annuelle nationale du jour du Souvenir à Ottawa. Le cadet est membre du cortège vice-royal (de même que les cadets représentants l'Air ou la Marine) aux cérémonies nationales du jour du Souvenir. Il accompagne le cortège vice-royal au cours des cérémonies et aide à déposer les couronnes. Il se voit également décerner la Médaille d'excellence de la Légion royale canadienne et participe aux autres cérémonies, évènements et visites lorsqu'il se trouve à Ottawa.

Le récipiendaire du prix de la distinction honorifique du général Walsh se voit également remettre une épée commémorative (modèle du soldat du Commonwealth) du Bureau national de la LCAC, où comme il se doit, l'année et la mention « Meilleur cadet de l'Armée » sont gravées sur un côté de la lame et sur l'autre, le nom du cadet et le numéro de son corps de cadets.



Figure A-6 Le prix de la distinction honorifique du général Walsh

Remarque. Tiré de La Ligue des cadets de l'Armée du Canada, 2010, LCAC-Manuel de référence-Épée commémorative du lieutenant-général Walsh. Extrait le 23 février 2010 du site http://www.armycadetleague.ca

Distinction honorifique D.W. Fleck. Une distinction honorifique annuelle pour le meilleur cadet cornemuseur terminant le cours national-cornemuses/tambours donné au Centre national d'instruction d'été des cadets de l'Armée des Montagnes Rocheuses. La distinction est connue comme « La distinction honorifique D.W. Fleck » et administrée par le Bureau national de la Ligue des cadets de l'Armée du Canada.

Le trophée du lieutenant-général C.H. Belzile pour l'excellence au tir de gros calibre. Une récompense qui est décernée tous les ans au meilleur tireur de l'équipe nationale de tir des cadets de l'Armée. Le cadet récipiendaire est autorisé à porter « l'insigne du Belzile » sur son uniforme.



Figure A-7 Trophée du lieutenant-général C.H. Belzile

Remarque. Tiré de Cadets Canada, 2010, Symboles du programme des cadets —Cadets de l'Armée. Extrait le 3 février 2010 du site http://www.cadets.ca

Les prix d'excellence annuels en musique du lieutenant-général J.W. Quinn. Chaque année, deux prix sont remis : l'un au meilleur musicien des corps de cornemuseurs des cadets de l'Armée et l'autre, au meilleur musicien des musiques militaires des cadets de l'Armée.

Récompenses du championnat national de tir. Chaque année, deux prix sont remis pour récompenser une performance au championnat national de tir : l'un est remis à la meilleure équipe de cadets de l'Armée (la Coupe George V) et l'autre, au cadet qui a obtenu le pointage total le plus élevé. Les cadets auxquels la Coupe George V est décernée reçoivent des assiettes commémoratives et le cadet qui a obtenu le pointage total le plus élevé reçoit une veste de tir faite sur mesure.



Figure A-8 La Coupe George V

Remarque. Tiré de La Ligue des cadets de l'Armée du Canada, 2010, LCAC-Manuel de référence-Récompenses du championnat national de tir (vue d'ensemble). Extrait le 23 février 2010 du site http://www.armycadetleague.ca

Les distinctions honorifiques de commandement du lieutenant-général J.E. Vance. Des prix sont décernés annuellement au meilleur cadet de l'Armée pour des cours d'instructeur (tous sauf ceux de musique) offerts aux centres d'instruction d'été des cadets.

Distinction honorifique de la Ligue des cadets de l'Armée du Canada (Parachutiste). Une distinction honorifique annuelle décernée au meilleur cadet du cours de parachutiste de niveau élémentaire. Le meilleur cadet reçoit une montre en or dont le cadran figure l'emblème gravé des Cad RAC.

Distinction honorifique de la Ligue des cadets de l'Armée du Canada (Montagnes Rocheuses). Chaque année, deux prix sont remis : l'un est remis au meilleur cadet et l'autre à la meilleure cadette qui participent au cours de Leadership et défi au Centre national d'instruction d'été des cadets de l'Armée de Montagnes Rocheuses (CNIECA).

Connaissez-vous quelqu'un dans votre corps qui a recu des distinctions honorifiques de la

LCAC? Si oui, lesquelles?
Se creuser les méninges n° 5 : Quels sont les critères d'éligibilité pour obtenir la Médaille de service des cadets de l'Armée (MSCA)?

EXPÉDITIONS DES CADETS DE L'ARMÉE

Depuis 2000, la LCAC et le ministère de la Défense nationale envoient des cadets de l'Armée dans des expéditions internationales au Maroc, en Australie, en République de Corée, au Costa Rica, aux États-Unis, au Mont Blanc, en Italie, en France et en Nouvelle-Zélande. Les cadets de l'Armée ont aussi eu l'occasion d'explorer le paysage canadien en effectuant des expéditions nationales d'une côte à l'autre du pays.

Les expéditions des cadets de l'Armée sont destinées à inciter les meilleurs cadets de l'Armée canadienne à surpasser leurs limites mentales et physiques. Elles représentent le couronnement de quatre années d'instruction de cadets, ce qui exige un niveau élevé de bonne condition physique et de maturité. Cette expérience des voyages leur offre l'occasion de mettre en pratique leurs qualités d'autonomie, de leadership et d'esprit d'aventure, de même que leur sens du patriotisme.

Pour être sélectionnés, les cadets doivent :

- être en bonne forme physique,
- être dévoués au programme des cadets de l'Armée, et
- aimer les sensations fortes de l'aventure.



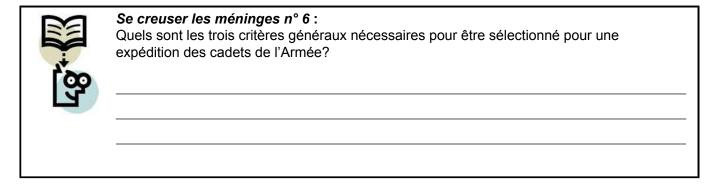
S

Pour en savoir plus sur les expéditions des cadets de l'Armée, consultez le site : www.cadetexpeditions.ca, le groupe Facebook : RCAC Expeditions – Expeditions des CAD RAC ou Twitter : RCACexpedition.



Figure A-9 Expédition des cadets de l'Armée

Remarque. Tiré de La Ligue des cadets de l'Armée du Canada, 2010, LCAC–Expéditions des cadets de l'Armée–Expéditions internationales. Extrait le 23 février 2010 du site http://www.armycadetleague.ca/Templates/expedition/links/pix-gallery/



SECTION 3 PARTICIPER À UNE RÉUNION AVEC UN MEMBRE DE LA LCAC

RENSEIGNEMENTS DE BASE

La période de cadet maître est une phase de transition obligatoire dans laquelle le service d'un cadet-maître se termine. Les cadets qui désirent continuer à participer au programme des cadets peuvent le faire en tant qu'adulte, soit en tant que membre du CIC ou en tant que bénévole adulte. L'objet de cette réunion est de fournir une expérience de nature exploratoire sur une base individuelle avec un membre de la LCAC (président du CRC) en vue d'expliquer le rôle de bénévole et les besoins et occasions actuels au corps.

Au terme de la réunion, le cadet doit connaître le potentiel d'une participation opportune avec les OCC une fois que son service prend fin, et acquérir une appréciation de la diversité des activités de bénévolat disponibles et des contraintes de temps que nécessite chacune d'elles.



Se creuser les méninges :

Réfléchissez aux deux questions auxquelles il faut répondre après la réunion :

- 1. Quelles activités de bénévolat sont disponibles au sein de la LCAC lorsque le service d'un cadet prend fin?
- 2. Quels sont les critères d'éligibilité du processus de présélection?

A-CR-CCP-705/PF-002 Annexe A de l'OCOM C507.02 du Guide pédagogique

Notes:	

11.87	Se creuser les méninges n° 7 : Quelles activités de bénévolat sont disponibles au sein de la LCAC lorsque votre service / participation au programme de cadets prend fin?
18 18 18 18 18 18 18 18	Se creuser les méninges n° 8 : Quels sont les critères d'éligibilité du processus de présélection?



Félicitations, vous venez de compléter votre trousse d'autoformation de l'OCOM C507.02 (Identifier des occasions de bénévolat au sein de la Ligue des cadets de l'Armée du Canada). Remettez votre trousse complétée à l'officier d'instruction / officier de niveau qui inscrira la réalisation de votre compétence dans votre journal de bord de cadet-maître.

A-CR-CCP-705/PF-002 Annexe A de l'OCOM C507.02 du Guide pédagogique CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

CORRIGÉ DE LA TROUSSE D'AUTOFORMATION



Se creuser les méninges n° 1 :

Quel est le rôle de la LCAC / du CRC?

<u>S'assurer que les responsabilités sont assumées conformément au Protocole d'entente pour la conduite adéquate et efficace du programme des cadets.</u>



Se creuser les méninges n° 2 :

Pourquoi la LCAC doit-elle présélectionner tous les bénévoles?

La LCAC a une obligation légale et morale d'offrir un milieu où les cadets peuvent apprendre et grandir en toute sécurité.



Se creuser les méninges n° 3 :

Que doit fournir le membre de la LCAC / du CRC au cours d'un conseil de promotion?

Des recommandations au commandant concernant le processus de sélection.



Se creuser les méninges n° 4 :

Qui initie le processus de sélection pour l'attribution des distinctions et des récompenses de la LCAC?

La LCAC / le CRC.



Se creuser les méninges n° 5 :

Quels sont les critères d'éligibilité pour obtenir la Médaille de service des cadets de l'Armée (MSCA)?

<u>Être un cadet royal de l'Armée canadienne avec au moins quatre ans de service continu.</u>



Se creuser les méninges no 6 :

Quels sont les trois critères généraux nécessaires pour être sélectionné pour une expédition des cadets de l'Armée?

- être en bonne forme physique;
- être dévoué au programme des cadets de l'Armée; et
- aimer les sensations fortes de l'aventure.



Se creuser les méninges n° 7 :

Quelles activités de bénévolat sont disponibles au sein de la LCAC lorsque votre service au programme de cadets prend fin?

Les activités de bénévolat comprennent :

- <u>l'enrôlement en tant que membre du CIC;</u>
- se porter bénévole en tant qu'instructeur / bénévole civil au sein du corps;
- <u>la participation en tant que membre de la LCAC / du CRC;</u>
- la participation en tant que membre d'une équipe spéciale du CRC (collecte de fonds, comité des évènements spéciaux);
- la participation à d'autres fonctions spécifiques de la LCAC / du CRC.



Se creuser les méninges n° 8 :

Quels sont les critères d'éligibilité du processus de présélection?

Le processus de présélection présente les critères d'éligibilité suivants :

- une vérification de casier judiciaire,
- une habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables,
- une vérification des antécédents,
- une période de probation, y compris des entrevues et des évaluations,
- un dépôt central pour suivre les bénévoles qui travaillent avec les cadets,
- une photo-identification des membres présélectionnés,
- <u>un système de vérification d'identité et des consignes de sécurité pour les</u> conducteurs bénévoles,
- des politiques exhaustives concernant le harcèlement, l'abus et la sécurité des cadets,
- la capacité de partager de l'information avec d'autres organisations de jeunes,
- l'exigence d'une réévaluation tous les cinq ans.

NOTES DE LA PERSONNE QUI PARLE / AGENDA

Objet

L'objet de cette réunion est de fournir une expérience de nature exploratoire pour un cadet-maître sur une base individuelle avec un membre de la LCAC (président du CRC) en vue d'expliquer le rôle de bénévole et les besoins et occasions actuels au sein du corps.

Durée

Un maximum de 30 minutes seront accordées à la réunion.

Hypothèses

Les hypothèses sont les suivantes :

- 1. La participation des cadets sera bénévole et fera partie d'un exercice d'enquête compris dans l'instruction du cadet-maître en vue de le sensibiliser aux choix disponibles lorsque son service de cadet prend fin.
- 2. Le cadet approche de la phase de transition obligatoire de sa vie, qu'il continue ou non à participer au programme des cadets.
- 3. S'il continue de participer au programme des cadets, ce sera en qualité d'adulte. Les échanges entre un représentant de la LCAC et le cadet s'effectueront d'adulte à adulte en vue de créer une ambiance favorable et d'obtenir les résultats souhaités de la réunion.

Le point de vue du cadet

Les résultats souhaités du point de vue du cadet sont :

- 1. Être sensibilisé au potentiel d'une participation opportune au sein des OCC une fois que le service du cadet prend fin.
- 2. Apprécier la diversité des activités de bénévolat disponibles et les contraintes de temps que nécessite chacune d'elles.
- 3. Comprendre le processus de présélection et d'enregistrement nécessaire à tous les bénévoles adultes du programme des cadets.

Le point de vue de la LCAC / du CRC.

Les résultats souhaités du point de vue de la LCAC sont :

- 1. Décrire et discuter avec le cadet participant les choix disponibles au sein du corps, le travail attendu de chacun, les compétences nécessaires et les contraintes de temps attendues du bénévole.
- 2. Illustrer la portée et l'étendue de la participation des bénévoles au corps avec suffisamment de détails pour traiter des aspects essentiels de chaque poste, mais adaptés aux équipes ou postes actifs ou nécessaires pour améliorer l'opération de la LCAC / du CRC.
- Les renseignements concernant le processus de présélection obligatoire et d'enregistrement.

Ordre du jour

Points de la discussion :

1. Comparer les rôles distincts mais complémentaires de l'équipe du commandant et de la LCAC / du CRC. Souligner les rôles complémentaires du CIC et de la LCAC / du CRC.

A-CR-CCP-705/PF-002 Annexe C de l'OCOM C507.02 du Guide pédagogique

- 2. Réviser les principes directeurs de la LCAC. Souligner qu'une année réussie pour une LCAC / un CRC permet d'augmenter les ressources avec lesquelles le commandant peut travailler et en conséquence, plus d'avantages et d'occasions de service pour les cadets.
- 3. Encourager le cadet à partager certaines de ses expériences, notamment :
 - a. l'instruction d'été;
 - b. les compétences de leadership et d'instruction acquises;
 - c. la participation scolaire au besoin.

Souligner leur valeur aux yeux de la LCAC / du CRC.

- 4. Souligner les divers degrés de participation ouverts aux bénévoles de la LCAC / du CRC. La participation des membres du comité exécutif toute l'année se compare à la production mensuelle du bulletin d'information du corps et aux activités intermittentes d'autre équipes membres.
- 5. Confirmer avec le cadet qu'il a bien la capacité de sélectionner un domaine de participation suffisamment souple pour satisfaire à sa nouvelle routine une fois que son service prend fin.
- 6. Explorer si travailler ou non avec la LCAC / le CRC pendant une période intermédiaire lui serait bénéfique avant d'entrer dans l'équipe du commandant, si cela avait déjà été approuvé par ce dernier.
- 7. Discuter des exigences et du processus de présélection et d'enregistrement et pourquoi ceux-ci ont une priorité si élevée.
- 8. Conclure la séance avec une discussion sur ce que le participant juge avoir été son plus grand défi et sa plus grande réussite à date en qualité de cadet de l'Armée.

Qu'ils continuent ou non de participer au programme, il est important que la séance se termine sur une note positive en prévoyant leur participation future au programme des cadets de l'Armée. Peu importe ce que leur réserve le futur, ils feront toujours partie d'un groupe exclusif d'anciens cadets et leur soutien et défense de la cause du programme des cadets de l'Armée constitue la meilleure publicité possible.

Envoyer une note pertinente au commandant pour confirmer la conclusion de la réunion.



INSTRUCTION COMMUNE CADET-MAÎTRE GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 3

OCOM C507.03 - RÉFLÉCHIR SUR SON EXPÉRIENCE DE CADET

Durée totale : 90 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à la réalisation de cette trousse d'autoformation sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans la publication A-CR-CCP-705/PG-002, *Norme de qualification et plan du Cadet-maître*, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long de la trousse d'autoformation, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Les trousses d'autoformation sont destinées à être complétées par les cadets individuellement. On peut trouver davantage de renseignements sur les trousses d'autoformation dans l'avant-propos et la préface.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant de l'enseigner.

Photocopier la trousse d'autoformation qui se trouve à l'annexe A pour le cadet.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

L'autoformation a été choisie pour cette leçon, car elle permet au cadet de réfléchir à comment il peut utiliser l'expérience qu'il a acquise pour réussir une transition à l'âge adulte à son propre rythme d'apprentissage. Le cadet est ainsi encouragé à devenir davantage autonome et indépendant alors qu'il se concentre sur son propre apprentissage au lieu de l'apprentissage dirigé par l'instructeur.

INTRODUCTION

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de la présente leçon, le cadet doit avoir réfléchi à son expérience de cadet.

IMPORTANCE

Il est important que les cadets réfléchissent à leur expérience, car cela leur permettra de transmettre leur expérience et leurs connaissances aux cadets qu'ils seront amenés à diriger et à instruire. Lorsqu'on demande aux cadets de réfléchir à la façon dont le programme des cadets les a influencés, ils mettent en pratique les leçons qu'ils ont apprises en vue d'expériences futures de cadet. De même, réfléchir à leurs expériences les prépare à faire la transition de l'adolescence au monde adulte en leur donnant l'occasion d'élaborer un plan d'action qui fait appel aux compétences transversales qu'ils ont acquises au cours de leur participation au programme des cadets.

INSTRUCTIONS DE LA TROUSSE D'AUTOFORMATION

OBJECTIF

L'objectif de cette trousse d'autoformation est de permettre aux cadets de réfléchir à leur expérience de cadet.

RESSOURCES

- des trousses d'autoformation, et
- des stylos et des crayons.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

Fournir aux cadets une salle de classe ou un secteur d'entraînement approprié pour compléter la trousse d'autoformation.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ

- 1. Remettre aux cadets une copie de la trousse d'autoformation qui se trouve à l'annexe A et un stylo ou un crayon.
- 2. Accorder 90 minutes aux cadets pour compléter la trousse d'autoformation.
- 3. Offrir de l'aide lorsqu'un cadet en exprime le besoin.
- 4. Ramasser la trousse d'autoformation dès qu'un cadet a terminé.
- 5. Offrir une rétroaction au cadet et indiquer s'il a ou non complété l'objectif de compétence (OCOM).
- 6. Redonner la trousse d'autoformation complétée au cadet pour qu'il puisse la consulter plus tard.
- 7. Inscrire le résultat dans le journal de bord du cadet et dans le dossier d'instruction du cadet.

MESURES DE SÉCURITÉ

S.O.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

La réalisation de la trousse d'autoformation par les cadets servira de confirmation de l'apprentissage de cette leçon.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

S.O.

OBSERVATIONS FINALES

Réfléchir à l'expérience de cadet vous permet de passer votre expérience et vos connaissances aux cadets que vous serez amenés à diriger et à instruire. Réfléchir à la façon dont le programme des cadets vous a influencé, vous permet de mettre en pratique les leçons apprises en vue d'expériences de cadet futures. De même, réfléchir aux expériences de cadet vous prépare à faire la transition de l'adolescence au monde adulte en vous donnant l'occasion d'élaborer un plan d'action qui fait appel aux compétences que vous avez acquises au cours de votre participation au programme des cadets.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

S.O.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

C0-447 Furstenberg, F. F., Kennedy, S., McCloyd, V. C., Rumbaut, R. G., and Settersen, R. A. (2003). *Between adolescence and adulthood: Expectations about the timing of adulthood.* Extrait le 28 octobre 2009 du site http://www.transad.pop.upenn.edu/downloads/between.pdf

C0-448 COMPAS Inc. (2002). Cadet training focus group study. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

C0-449 Arnett, J. J. (2004). *Emerging adulthood: The winding road from the late teens through the twenties (Chapitre 1)*. Extrait le 28 octobre 2009 du site http://www.jeffreyarnett.com/EmerAdul.chap1.pdf

C0-450 Whitehead, S. (2009). *Emerging adulthood*. Extrait le 27 octobre 2009 du site http://www.Parenthood.com/article-topics/emerging adulthood.html

C0-451 Grossman, L. (2009). *Grow up? Not so fast*. Extrait le 28 octobre 2009 du site http://www.time.com/time/magazine/article/0,9171,1018089,00.html



SUR SON EXPÉRIENCE DE CADET

SECTION 1 : RÉFLÉCHIR SUR SON EXPÉRIENCE DE CADET SECTION 2 : L'EXPÉRIENCE DE CADET ET L'ÂGE ADULTE

SECTION 3: ÉLABORER UN PLAN D'ACTION

SECTION 1 RÉFLÉCHIR SUR SON EXPÉRIENCE DE CADET

Encercler le chiffre de l'échelle pour chaque énoncé ci-dessous qui vous décrit le mieux. Par exemple, si vous vous identifiez à l'énoncé de gauche, placez alors le chiffre encerclé plus près de la gauche.

Je prends mes propres décisions?	5	4	3	2	1	Je laisse les autres prendre des décisions pour moi?
Je trouve des solutions aux problèmes?	5	4	3	2	1	Je laisse les problèmes me frustrer?
Je prends des risques?	5	4	3	2	1	Je ne prend pas de risques?
Je contrôle moi-même mes humeurs et mes pensées?	5	4	3	2	1	Je laisse la mauvaise humeur d'une autre personne me déprimer?
Je me sens exalté lorsque je travaille fort?	5	4	3	2	1	Je ressens que je n'ai rien accompli quand je travaille fort?
J'accepte la responsabilité?	5	4	3	2	1	Je trouve des excuses, je suis porté à critiquer ou à blâmer les autres.
Je m'évalue en fonction de mes propres normes?	5	4	3	2	1	Je m'évalue en fonction des normes d'autrui?
Je n'ai pas peur de dire ce que je pense, d'établir des limites, d'exprimer mes opinions honnêtement?	5	4	3	2	1	Je ne partage pas mes opinions, mes pensées, mes désirs?
Je me tiens droit et regarde les gens dans les yeux?	5	4	3	2	1	Je me tiens mal, les yeux baissés, sans regarder les gens dans les yeux?
Je m'adapte au caractère évolutif des circonstances?	5	4	3	2	1	Je m'accroche à tout ce que j'ai fait et pensé auparavant, car c'est facile et confortable.
J'ai confiance en moi-même?	5	4	3	2	1	Je suis timide, nerveux et maladroit?

Le sondage que vous venez de compléter est très semblable au sondage sur l'estime de soi complété lors de la première année dans le cadre de l'OCOM M103.02 (Établir des buts personnels pour l'année d'instruction). Maintenant que vous avez acquis plusieurs années d'instruction de cadet et plusieurs années supplémentaires d'expérience dans votre vie, pensez-vous que vos réponses ont changé?

TO SECOND	Pensez-vous que vos réponses ont passé vers la gauche ou vers la droite? Quels facteurs pensez-vous ont contribué à ce changement?

Le côté gauche du sondage contient des énoncés qui seraient faits par quelqu'un qui fait preuve d'un haut niveau d'estime de soi. S'entend par estime de soi avoir une bonne opinion de son caractère et de ses capacités. De nombreux facteurs contribuent à l'estime de soi. Rappelez-vous l'expérience de cadet que vous avez acquise, pensez-vous que le programme des cadets a contribué à modifier votre estime de soi?



Quels facteurs du programme des cadets ont contribué à modifier votre estime de soi?

L'EXPÉRIENCE DE CADET

L'objectif du programme des cadets comporte trois objectifs :

- développer chez les jeunes les qualités de civisme et de leadership;
- promouvoir la forme physique;
- stimuler l'intérêt de la jeunesse pour les activités maritimes, terrestres et aériennes des Forces canadiennes.

Ces trois objectifs ont été souvent utilisés pour valider la fonction du programme de jeunes, mais que veut-on dire par là? Examiner les objectifs en détail.

Le civisme. Conformément à l'OAIC 11-03, *Mandat du programme des cadets*, on peut définir le civisme comme le moment où les cadets développent une compréhension et une appréciation de leur appartenance à la collectivité et de leur participation au sein des collectivités de cadets aux niveaux local, régional, provincial, national et mondial. L'acceptation et le respect du multiculturalisme au Canada et dans le monde entier découlent de cette appartenance. Grâce à leur participation active, les cadets exercent une influence positive sur les collectivités locales et contribuent à leur force et à leur vitalité.

THE STATE OF THE S	Comment le programme des cadets vous a-t-il aidé à atteindre l'objectif de civisme? Fa du remue-méninges pour élaborer la liste des activités auxquelles vous avez pris part de cadre du programme des cadets pour atteindre cet objectif.			

A-CR-CCP-705/PF-002 Annexe A de l'OCOM C507.03 du Guide pédagogique

Le leadership. Conformément à l'OAIC 11-03, *Mandat du programme des cadets*, dans le cadre du programme des cadets dirigé par les pairs, les cadets ont l'occasion de perfectionner leurs compétences interpersonnelles et assument une responsabilité à titre de membres efficaces d'une équipe, de chefs et d'instructeurs dynamiques qui se conduisent de manière responsable sur les plans éthique et social.

TO SE	Comment le programme des cadets vous a-t-il aidé à atteindre l'objectif de leadership? Faites du remue-méninges pour élaborer la liste des activités auxquelles vous avez pris part dans le cadre du programme des cadets pour atteindre cet objectif.
des cadets es et d'adopter u physiques per	que. Conformément à l'OAIC 11-03, <i>Mandat du programme des cadets</i> , l'objectif du programme t de promouvoir le bien-être physique. Les cadets comprennent les avantages d'être en forme n mode de vie sain. Cette compréhension ainsi qu'une participation continue à des activités mettent de développer des attitudes et des comportements positifs qui font des cadets des sustes et aptes à relever des défis.
THE PARTY OF THE P	Comment le programme des cadets vous a-t-il aidé à atteindre l'objectif de forme physique? Faites du remue-méninges pour élaborer la liste des activités auxquelles vous avez pris part dans le cadre du programme des cadets pour atteindre cet objectif.
canadiennes. activités mariti à l'élément er l'expérience d les communau essentiellemen	érêt de la jeunesse pour les activités maritimes, terrestres et aériennes des Forces Conformément à l'OAIC 11-03, Mandat du programme des cadets, en exposant les jeunes aux mes, terrestres et aériennes des Forces canadiennes, ils acquièrent des compétences propres in interagissant avec leurs collectivités respectives des FC. Pour qu'ils tirent le maximum de e chaque élément, le programme des cadets éduque et favorise l'entretien de rapports avec utés civiles de la marine, du plein air et de l'aviation. Ces expériences et ces rapports servent nt à distinguer l'identité unique des organisations de cadets de la Marine, de l'Armée et de l'Air, programme des cadets dans son ensemble par rapport aux autres programmes centrés sur le nt des jeunes.
To the second se	Comment le programme des cadets vous a-t-il aidé à atteindre l'objectif de stimuler l'intérêt de la jeunesse pour les activités maritimes, terrestres et aériennes des Forces canadiennes? Faites du remue-méninges pour élaborer la liste des activités auxquelles vous avez pris part dans le cadre du programme des cadets pour atteindre cet objectif.

Lorsque votre participation au programme des cadets prendra fin, vous devez avoir atteint cinq résultats attendus des participants. Ces résultats doivent être mesurables et sont définis dans l'OAIC 11-03, *Mandat du programme des cadets*.

Bien-être émotionnel et physique. Le cadet doit :

- optimiser le fonctionnement du corps à l'aide d'attitudes et de comportements sains;
- comprendre que le bien-être physique n'est pas un état de perfection, mais bien un processus permanent visant à développer un esprit et un corps en santé.

Comportement social. La façon dont un cadet :

- réagit aux autres;
- s'attend à ce que les autres réagissent envers lui; et
- interagit avec les membres d'un groupe.

Compétences cognitives. Le cadet doit manifester un développement intellectuel et intégrer de l'information dans les fonctions opérationnelles.

Civisme proactif. Le cadet exercera une influence positive sur les collectivités et contribuera à leur renforcement.

Compréhension des Forces canadiennes. Le cadet doit :

- bien comprendre les Forces canadiennes grâce à :
 - o une introduction aux éléments Marine, Armée et Force aérienne des Forces canadiennes,
 - une exposition aux éléments Marine, Armée et Force aérienne des Forces canadiennes;
- développer une identité unique au sein de chacune des organisations de cadets.

Le développement de plusieurs compétences sous-jacentes permet de démontrer qu'un cadet a atteint un résultat du programme des cadets. Les compétences étaient des tâches précises qu'un cadet devait être en mesure d'exécuter, lesquelles ont révélé une performance acceptable pour atteindre le résultat. Les 14 compétences du programme des cadets sont décrites en détail dans l'OAIC 11-03, *Mandat du programme des cadets*.



Compétence. Une compétence est un domaine de connaissance dans lequel une personne est adéquatement qualifiée ou est capable d'assumer les fonctions.

Le tableau qui suit décrit en détail les 14 compétences du programme des cadets. Servez-vous de l'échelle pour vous attribuer une note quant à votre capacité de compléter une tâche. Plus le chiffre est grand, plus vous pensez être capable de compléter la tâche. Il n'y a pas de bonne ni de mauvaise réponse, mais essayez d'être aussi honnête que possible lors de votre auto-évaluation.

Résultat du participant	Compétence		É	Échell	е	
Bien-être émotionnel et physique	Fait preuve d'estime de soi et de qualités personnelles.	1	2	3	4	5
	Relève les défis physiques en adoptant un mode de vie actif et sain.	1	2	3	4	5
Comportement social	Contribue en tant que membre efficace d'une équipe.	1	2	3	4	5
	Accepte la responsabilité de ses actes et de ses choix.	1	2	3	4	5
	Fait preuve de bon jugement.	1	2	3	4	5
	Fait preuve de compétences en communication interpersonnelle efficace.	1	2	3	4	5
Compétences cognitives	Résout les problèmes.	1	2	3	4	5
	Fait preuve de créativité et de pensée critique.	1	2	3	4	5
	Fait preuve d'une attitude positive à l'égard de l'apprentissage.	1	2	3	4	5
Civisme proactif	Authentifie des valeurs positives.	1	2	3	4	5
	Participe activement à titre de membre à part entière d'une collectivité.	1	2	3	4	5
	Fait preuve d'un engagement envers la collectivité.	1	2	3	4	5
Compréhension des Forces canadiennes	A connaissance de l'histoire des Forces canadiennes.	1	2	3	4	5
	A connaissance des contributions des FC en tant qu'institution nationale.	1	2	3	4	5

		SL	
9	0	25	
	3		
i	25	2	
	S	DOMEST AND	

Parmi les 14 compétences énumérées, quelles compétences d'après vous sont les plus importantes pour les cadets? Dresser la liste des cinq compétences qui d'après vous sont les plus importantes.

1.	
2	
3.	
4.	
5	

Bien que le programme des cadets ait élaboré une liste spécifique de compétences, il en existe bien d'autres qu'un cadet peut acquérir au cours du programme. Ces compétences sont les compétences pratiques et de leadership qu'un cadet peut acquérir au cours du programme.



Le saviez-vous?

Les habiletés pratiques sont souvent appelées des habiletés spécialisées parce qu'elles se soldent généralement par un projet ou un résultat concret. Les compétences spécialisées sont des choses comme faire de la voile, allumer un réchaud ou piloter un planeur.

Les habiletés de leadership sont souvent appelées des habiletés générales parce qu'elles se soldent par des choses qui se définissent plus difficilement. Les compétences générales sont des choses comme la communication, le travail d'équipe ou l'aptitude à s'adapter.

Sec.	cadets. Indiquez autant de compétences spécialisées et de compétences générales que vous pouvez.

Tableau des compétences					
Faire des nœuds	Compétences en matelotage	Pilotage			
Rédaction concise	Navigation à la voile Habiletés de cour				
Randonnée en montagne	La physique	Allumage de feux de camp			
Condition physique	Atteindre les objectifs	Survie en milieu sauvage			
Canotage	Instruction Gestion des conf				
Kayak	Exécuter un exercice militaire	Faire appel à de l'aide			
Accepter la responsabilité	Discipline	Supervision des autres			
Tir de précision	Jouer d'un instrument de musique	Le travail d'équipe			
Descente en rappel	Sifflets de manœuvrier	Coopération			
Gestion du stress	Déchiffrer de la musique	Rassembler de l'information			
Mise en pratique des politiques et procédures	Tenue et conduite	Définition des besoins			
Pensée critique	Leadership	Mentorat			
Délégation de responsabilité	Prise de décisions	Organisation			
Être flexible	Professionnalisme	Lecture			
Définition d'objectifs	Écriture d'harmonies musicales	Vol à voile			
Gestion du temps	Biathlon	Couture			
Gestion de groupes	Rapport d'information	Météorologie			
Planification	Posture	Travail de la fibre de verre			
Anatomie	Respect	Patience			
Être responsable	Carte et boussole	Ponctuel			
Compassion	Identification des problèmes Établissement des p				
Techniques de campagne	Motivation des autres	Maîtrise de soi			
Planifier son horaire	Identification des ressources	Faire preuve de logique			
Premiers soins	Repasser	Nutrition			
Navigation	Cyclisme	Classement de documents			
Art de parler en public	Emploi de la voie hiérarchique	Compréhension de la théorie de la musique			
Axé sur le bénévolat	Promotion du travail d'équipe	Écoute avec attention			
Aptitude à former des réseaux	Gestion situationnelle	Efficacité			
Créativité	Dévouement	Cohérence			
Opération de petites embarcations	Encadrement	Procédures radio			
Prise d'initiative	Réglage de bateau	Sensibilisation au harcèlement			
Compréhension du droit aérien	Expression d'idées	Exécution multitâche			
Direction d'ensemble	Utilisation de matériel de lutte contre l'incendie	Donner une rétroaction appropriée			

SECTION 2 L'EXPÉRIENCE DE CADET ET L'ÂGE ADULTE

Que signifie être adulte? La réponse n'est pas aussi simple que vous le pensez. La définition de l'âge adulte a changé au cours des 20 dernières années. Les critères utilisés par nos parents ou grands-parents pour définir l'âge adulte sont bien différents des critères auxquels on fait face aujourd'hui lorsqu'on atteint l'âge adulte.

LES FACTEURS DE L'ÂGE ADULTE

De quels facteurs doit-on tenir compte lorsqu'on définit quelqu'un en tant qu'adulte?

- études complétées?
- avoir quitté le domicile parental?
- indépendance financière?
- être marié(e)?
- avoir des enfants?
- avoir une carrière?

L'importance de chacun de ces facteurs et comment les jeunes les atteignent lors de leur transition à l'âge adulte ont changé de façon dramatique au cours des dernières décennies. Leur comparaison permet de mettre en évidence la façon dont chaque facteur a affecté la transition à l'âge adulte autrefois et de nos jours.

Études complétées

Autrefois. Les études étaient généralement complétées au niveau secondaire. C'est au cours de son emploi que l'employé recevait la formation qui lui permettait d'améliorer ses compétences professionnelles. En général, seuls les individus qui provenaient de familles à revenu élevé ou privilégiées fréquentaient une université ou un collège. De plus, seuls les membres des professions libérales (p. ex., médecins, avocats, etc.) devaient détenir des diplômes pour exercer leur profession. La plupart des jeunes terminaient leurs études à 17 ou 18 ans.

De nos jours. De nos jours, plus de la moitié de la population fréquente un collège ou une université. Les employeurs exigent souvent que les employés potentiels soient bien préparés à l'emploi avant de les embaucher. La demande d'enseignement supérieur a augmenté passant des individus privilégiés seulement aux individus à revenu moyen ou à faible revenu. Les jeunes prennent aussi plus de temps à compléter leurs études. Bien que la majorité des universités offrent des programmes universitaires de quatre ans, la plupart des étudiants prennent cinq ans ou plus pour les compléter. Cette extension permet souvent aux étudiants de poursuivre des études à temps partiel et de travailler. Ce qui signifie qu'ils complètent désormais leurs études lorsqu'ils sont au milieu de la vingtaine.

Avoir quitté le domicile parental

Autrefois. Dans la plupart des cas, les jeunes quittaient le domicile parental lorsqu'ils se mariaient. La majorité se mariaient beaucoup plus tôt que de nos jours et ne vivaient avec leurs parents qu'un ou deux ans après avoir terminé leurs études. Les garçons quittaient peut-être le domicile plus tôt, mais les filles ne le quittaient que pour emménager avec leurs maris.

De nos jours. Quitter le domicile familial s'applique de nos jours à deux cohortes différentes. La première s'applique à la majorité des individus. Ceux-ci quittent le domicile parental dès que possible. Ils vivent souvent avec plusieurs colocataires et déménagent plusieurs fois. Ils n'établissent pas de domicile plus permanent avant d'avoir terminé leurs études, établi une carrière ou commencé une famille (avec ou sans mariage). Ces individus tendent également à retourner vivre avec leurs parents à un certain point.

A-CR-CCP-705/PF-002 Annexe A de l'OCOM C507.03 du Guide pédagogique

La deuxième cohorte s'applique à la minorité des individus. Ces individus restent au domicile parental plus longtemps. Ils ne quittent pas le domicile parental avant d'avoir terminé leurs études, établi une carrière ou commencé une famille (avec ou sans mariage). Ces individus tendent à vivre au domicile parental jusqu'à la fin de la vingtaine.

Être marié(e)

Autrefois. On se mariait plus tôt, les filles étaient mariées à 20 ans et les garçons à 23 ans. Le mariage était une étape majeure de la transition à l'âge adulte. Les jeunes étaient encouragés à se marier pour commencer une famille, ou même plus tard, selon les coutumes culturelles locales.

De nos jours. Le mariage est souvent l'une des dernières étapes de la transition à l'âge adulte. Les jeunes sont nombreux à attendre d'avoir terminé leurs études ou établi leur carrière avant de se marier. Pour beaucoup, l'idée du mariage n'est même pas entretenue jusqu'au milieu de la vingtaine ou au début de la trentaine. En outre, l'idée du mariage ne semble pas aussi obligatoire que par le passé. Il est de plus en plus normal de vivre et d'élever une famille ensemble sans être mariés.



Le saviez-vous?

La notion de mariage a des résultats différents selon la classe socio-économique, la géographie ou même les différences culturelles.

Les individus issus de milieux socioéconomiques défavorisés ont tendance à se marier plus jeunes. De même, l'âge moyen de mariage varie en fonction du pays d'origine. Le tableau qui suit présente des détails sur la moyenne d'âge de mariage des filles en fonction de leur pays d'origine.

Pays industriels	Âge	Pays en voie de développement	Âge
États-Unis	25	Nigéria	17
Australie	26	Égypte	19
Canada	26	Ghana	19
France	26	Indonésie	19
Allemagne	26	Inde	20
Italie	26	Maroc	20
Japon	27	Brésil	21

Figure A-1 Âge médiane de mariage des filles en fonction de leur pays d'origine

Remarque. Tiré de Emerging Adulthood. Extrait le 27 octobre 2009 du site http://www.Parenthood.com/article-topics/emerging adulthood.html

TOTAL ELLA	Quels pays énumérés indiquent la moyenne d'âge de mariage la plus élevée et la plus basse? Pouvez-vous en expliquer la raison?
	- <u></u> -

Avoir des enfants

Autrefois. Après le mariage, avoir des enfants était l'étape majeure suivante de la transition à l'âge adulte. Les couples récemment mariés avaient un enfant dans l'année qui suivait leur mariage. Le rôle de la jeune femme était de rester au domicile et peu de femmes avaient une carrière à l'extérieur du domicile ce qui permettait aux couples d'avoir plus d'enfants. L'âge moyen des couples avec enfants allait du début de la vingtaine au milieu de la vingtaine.

De nos jours. Avoir des enfants n'est plus au premier plan de la transition à l'âge adulte. La plupart des individus sont de nouveau plus intéressés à compléter leurs études et à établir leur carrière avant de commencer une famille. Les couples étant nombreux à travailler tous les deux, il leur est souvent plus difficile de se charger d'une famille. En conséquence, les familles ont moins d'enfants que par le passé. L'âge auquel les couples ont des enfants est passé à la fin de la vingtaine et au début de la trentaine.

Indépendance financière

Autrefois. Lorsqu'il quittait le domicile parental, un individu devait être financièrement indépendant. Le soutien n'était généralement assuré par les parents qu'aux événements de transition à l'âge adulte tels que les mariages et la naissance d'enfants. Ils faisaient souvent des sacrifices (p. ex., logement, véhicules, etc.) pour qu'un individu puisse vivre dans la mesure de ses moyens. La plupart ne commençaient pas leur vie d'adulte avec un endettement élevé.

De nos jours. Les parents doivent souvent soutenir leurs enfants financièrement jusqu'à leur transition à l'âge adulte, étant donné qu'ils demeurent au domicile parental plus longtemps et/ou ont besoin d'aide pour assumer les frais d'études additionnelles et/ou pour s'établir à leur compte (p. ex., logement, véhicules, etc.). Même lorsqu'un individu quitte le domicile parental, il tend à retourner vivre avec ses parents à un certain point parce qu'il n'est pas en mesure de former son propre ménage. Lorsque les parents ne sont plus capables de soutenir leurs enfants financièrement, ces derniers sont souvent forcés de s'endetter pour financer des études additionnelles ou pour s'établir à leur compte. Ils ne sont pas toujours en mesure de devenir financièrement indépendants jusqu'à ce qu'ils aient terminé leurs études additionnelles; c'est pourquoi l'étape de l'indépendance financière est l'un des signes les plus représentatifs du passage à l'âge adulte.

Avoir une carrière

Autrefois. Les individus poursuivaient souvent une carrière plus tôt dans leur vie. Un individu passait souvent vingt ou trente ans dans une même carrière (souvent au sein de la même compagnie). Les employeurs formaient un individu et lui offraient plusieurs moyens d'avancement. La carrière était une façon de soutenir la famille et la notion agréable d'une carrière n'était pas souvent une préoccupation majeure.

De nos jours. On passe bien plus de temps à se préparer pour une carrière. Ceci étant dit, une carrière est devenue plus qu'un moyen de soutenir une famille, aux yeux de beaucoup, elle doit être une source de satisfaction. En fait, beaucoup associent étroitement l'actualisation de soi à leur moyen de subsistance. C'est pourquoi de nombreux individus changent plusieurs fois d'emploi dans le cadre de leur profession. La notion de réussite d'une carrière est très importante et souvent d'autres aspects de la transition à l'âge adulte sont mis de côté en faveur de la poursuite d'une carrière réussie.

Dans le cadre d'une enquête sociale générale menée en mars 2002, il fut demandé aux participants d'estimer l'importance de chacun des facteurs d'une transition à l'âge adulte. Le pourcentage des répondants ayant répondu que le facteur de la transition à l'âge adulte est quelque peu important ou plus important est représenté au tableau ci-dessous.

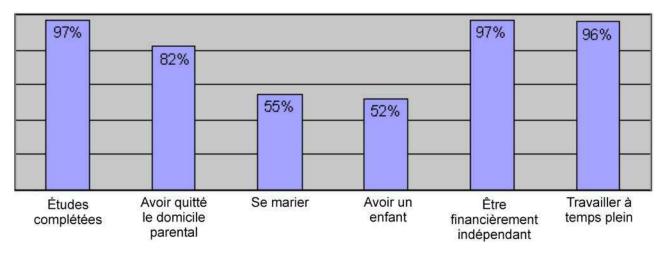
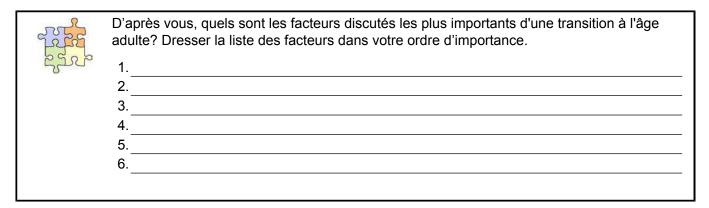


Figure A-2 Pourcentage qui avait estimé l'évènement important pour une transition à l'âge adulte

Remarque. Tiré de Between Adolescence and Adulthood : Expectations About the Timing of Adulthood. Extrait le 28 octobre 2009 du site http://www.transad.pop.upenn.edu/downloads/between.pdf

Comme vous le voyez, compléter des études, travailler à temps plein et être financièrement indépendant ont été cotés en tant que les facteurs les plus critiques d'une transition à l'âge adulte et que chacun d'eux est directement lié à la poursuite d'une carrière. La notion d'obtention d'une carrière chez les jeunes d'aujourd'hui constitue l'un des facteurs les plus importants de la transition à l'âge adulte.





Existe-t-il d'autres facteurs d'une transition à l'âge adulte que vous jugez importants?

PRÉPARATION À L'ÂGE ADULTE



L'OAIC 11-03, Mandat du programme des cadets, stipule :

La mission du programme des cadets est de contribuer au développement et à la préparation des jeunes à devenir adulte en les rendant aptes à relever les défis de la société moderne par l'entremise d'un programme dynamique ancré dans la collectivité.

La mission du programme des cadets est de préparer les jeunes à la transition à l'âge adulte. Il a déjà été indiqué en détail que la transition à l'âge adulte est plus complexe aujourd'hui que par le passé. La façon fondamentale dont le programme des cadets prépare les jeunes à la transition à l'âge adulte est de leur permettre d'acquérir des compétences lorsqu'ils participent au programme.

Les compétences sont de deux catégories : les compétences transversales et les compétences non transversales

Compétences transversales. Ces compétences s'appliquent à de nombreux aspects de la vie adulte. Elles sont aussi hautement commercialisables auprès des employeurs.



Le saviez-vous?

Il est parfois nécessaire d'ajouter aussi des compétences polyvalentes au répertoire. Voici quelques-unes des catégories possibles pour les compétences polyvalentes :

Communication. Ce sont les compétences qui s'appliquent à l'expression, la transmission des connaissances, l'interprétation des connaissances et l'expression des idées.

Recherche et planification. Ce sont les compétences qui s'appliquent à la recherche de connaissances spécifiques et à l'aptitude de conceptualiser les besoins futurs et les solutions pour satisfaire à ces besoins.

Relations humaines. Ce sont les compétences interpersonnelles qui permettent de résoudre des conflits, de s'entendre avec les autres et de les aider.

Organisation, gestion et leadership. Ce sont les compétences qui permettent de superviser, de diriger et d'orienter les individus ou les groupes à compléter des tâches et à atteindre des objectifs.

Survie au travail. Ce sont des compétences journalières qui aident à encourager une production efficace et la satisfaction de l'emploi.

Compétences non transversales. Ce sont des compétences souvent spécifiques à une tâche et qui par conséquent, ne s'appliquent pas d'un aspect de la vie adulte à un autre.



Les compétences non polyvalentes peuvent être aussi hautement commercialisables auprès des employeurs. Ainsi, les compétences de métier ne sont pas des compétences polyvalentes (p. ex., travail du bois, soudage, plomberie). Elles sont souvent en forte demande.

Retourner à la liste des compétences que vous avez dressée à la section précédente de la trousse d'autoformation. Répertoriez la liste des compétences que vous avez dressée dans les listes de compétences polyvalentes et non polyvalentes.



Pouvez-vous trouver des compétences acquises en dehors du programme des cadets? Ajoutez-les à la liste ci-dessus et les répertorier en tant que compétences polyvalentes et non polyvalentes.

Compétences transversales	Compétences non transversales

SECTION 3 ÉLABORER UN PLAN D'ACTION

L'âge adulte est devenu plus difficile à définir. Le parcours pour passer à l'âge adulte est plus long qu'autrefois. Les jeunes en transition à l'âge adulte prennent souvent des voies différentes pour atteindre l'objectif final. Il arrive qu'un jeune prenne plusieurs voies et reparte à zéro chaque fois. Pour beaucoup, la transition à l'âge adulte est une phase d'autoévaluation au cours de laquelle plus d'importance est accordée à la détermination du soi avant de solidifier le parcours qui les mènera à l'âge adulte.

Il est important de prendre le temps d'essayer d'élaborer un plan d'action pour l'avenir. Un plan d'action comporte plusieurs aspects importants :

- un objectif final;
- des critères pour atteindre cet objectif;
- une série d'actions pour répondre aux critères; et
- les compétences acquises qui vous permettront d'exécuter l'action.

Objectif final. L'objectif final est ce que l'on souhaite accomplir. Ce qui peut être une carrière, des études, une famille, etc. L'objectif final doit être réaliste et réalisable. Par exemple, vous pouvez devenir médecin en 10 ans, mais il est peu probable que vous deveniez Premier ministre.

Critères pour atteindre cet objectif. Les critères pour atteindre cet objectif sont variés. L'objectif final a peutêtre des exigences en matière d'études ou peut-être en matière financière. Certains objectifs sont de grande envergure et d'autres de moindre envergure (p. ex., diplôme universitaire par opposition au permis de conduire).

Une série d'actions pour répondre aux critères. Les actions nécessaires pour répondre aux critères. Par exemple, si l'un des critères est d'obtenir un diplôme d'études postsecondaires, une série d'actions consécutives seront nécessaires :

- 1. obtenir un diplôme d'éducation secondaire,
- 2. présenter sa candidature à un établissement postsecondaire et être accepté,
- 3. s'inscrire aux cours,
- 4. faire une demande d'aide financière et l'obtenir.
- 5. trouver un emploi à temps partiel, et
- 6. étudier et avoir de bons résultats scolaires.

Les compétences acquises qui vous permettront d'exécuter l'action. Les compétences polyvalentes et non polyvalentes que possédez déjà vous aideront à atteindre votre objectif.

Un plan d'action sert de guide au cours de la transition à l'âge adulte. Ceci étant dit, il est très probable que les objectifs que vous vous êtes fixés pour cette activité changent à mesure que vous passez à l'âge adulte. Vos objectifs risquent de changer ou de perdre de leur pertinence à mesure que vous devenez adulte et que vous avez plus d'occasions d'explorer ce qui vous intéresse.

Complétez le plan d'action fourni. Utilisez-le comme outil pour vous préparer à votre transition à l'âge adulte.

A-CR-CCP-705/PF-002 Annexe A de l'OCOM C507.03 du Guide pédagogique

PLAN D'ACTION		
NOM:	DATE :	
GRADE:	POSTE:	
A. Faire un remue-méninges pour dresser la liste des objectifs possibles pour votre avenir :		
Sélectionner trois objectifs dans la liste et les classer dans votre ordre de priorité.		
1		
2		
3		

PLAN D'ACTION			
B. Faire un remue-méninges pour dresser la liste des critères nécessaires pour atteindre chaque objectif.			
Objectif n ^o un	Objectif no deux	Objectif n° trois	
	, and the second		
C. Élaborer une série d'actions nécessaires pour répondre aux critères.			
Objectif n° un	Objectif n° deux	Objectif nº trois	

PLAN D'ACTION				
D. En utilisant votre liste de compétences polyvalentes et non polyvalentes de la section précédente, dressez la liste des compétences que vous possédez déjà qui vous aideront à atteindre votre objectif.				
Objectif n° un	Objectif no deux	Objectif nº trois		
Objectif nº un	Objectif nº deux	Objectif nº trois		

CONCLUSION

Réfléchir à votre expérience de cadet vous permet de passer votre expérience et vos connaissances aux cadets que vous serez amenés à diriger et à instruire. Réfléchir à la façon dont le programme des cadets vous a influencé vous permet de mettre en pratique les leçons apprises en vue d'expériences futures de cadet. De même, réfléchir aux expériences de cadet vous prépare à faire la transition de l'adolescence au monde adulte en vous donnant l'occasion d'élaborer un plan d'action qui fait appel aux compétences acquises au cours du programme des cadets.



Félicitations, vous venez de compléter votre trousse d'autoformation de l'OCOM C507.03 (Réfléchir sur sa propre expérience du programme des cadets). Complétez le plan d'action et remettez la trousse complétée à l'officier d'instruction / officier du niveau, qui inscrira la réalisation de votre compétence dans votre journal de bord de cadet-maître.

A-CR-CCP-705/PF-002 Annexe A de l'OCOM C507.03 du Guide pédagogique CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC